

S'emparer de la bande de Ghaza

L'OBJECTIF INAVOUÉ D'ISRAËL

Page 3

Sonatrach

HACHICHI DÉSIGNE SES NOUVEAUX LIEUTENANTS

Page 2

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7740– MERCREDI 15 NOVEMBRE 2023

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

BENMBAREK LANCE SES PREMIERS MESSAGES POLITIQUES

Le nouveau secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a réaffirmé, avant-hier soir à Alger, le soutien de sa formation au programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Page 2



PROJETS INNOVANTS

Le soutien du CREA

Page 2

CORPS COMMUNS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Appel à leur intégration

Page 5

COMPRIMÉS ANTIDIABÉTIQUES

Novo Nordisk Algérie exporte vers la Libye



Page 24

NAPEC North Africa
Energy & Hydrogen Exhibition and conference

NAPEC 2023
North Africa Energy & Hydrogen Exhibition and Conference

13-15 November 2023
At Oran International Convention Center Mohamed Ben Ahmed (CCO) - Algeria

For Exhibition and Sponsorship inquired
pic@napec-dz.com
+213 561 80 89 13 / +213 770 610 861
www.napec.net

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

APRÈS SON PLÉBISCITE COMME SG DU FLN

Benmbarek lance ses premiers messages politiques

Le nouveau secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a réaffirmé, avant-hier soir à Alger, le soutien de sa formation au programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Dans son allocution à l'occasion de son plébiscite en tant que secrétaire général du parti, Benmbarek a salué le programme du président de la République, réaffirmant « le soutien de sa formation et son adhésion à sa vision », étant convaincu que « les hautes autorités politiques ont la clairvoyance et la vision nécessaires pour relancer le développement ».

Le nouveau SG du FLN a appelé à « soutenir les dirigeants politiques du pays, notamment en cette conjoncture actuelle qui exige l'unification des rangs et la mobilisation de toutes les énergies ». Au niveau interne du parti, Benmbarek s'est dit confiant quant à la capacité du FLN de retrouver la place qui est la sienne sur la scène politique, se disant prêt « à développer sa formation et à œuvrer à répandre la culture de réconciliation ».

D'autre part, il s'est félicité de l'attachement de l'Algérie à ses principes et de son soutien à la cause palestinienne, dénonçant « l'inertie de la communauté internationale face à l'agression sioniste contre le peuple palestinien à Ghaza ».

Il a exhorté les partis politiques du monde entier, qui partagent la même vision, à agir pour l'instauration d'un système juste préservant les droits spoliés.



Le nouveau SG du FLN, Abdelkrim Benmbarek.

Avec l'élection d'un nouveau SG, le FLN met fin à plus de huit années d'errance politique et organique. Depuis 2015, à l'issue d'un contestable 10e congrès, le vieux parti a vécu des périodes d'instabilité au niveau de sa direction et à la base. Quatre SG intérimaires n'ont jamais pu organiser de congrès pour légitimer leur poste, et ce en dépit des appels des membres du comité central. Au sein des structures intermédiaires, la contestation et la grogne étaient quotidiennes. M. Baadji lui-même était contesté et faisait l'objet de vives critiques de la part de cadres influents du parti, notamment de sénateurs et de députés. Le nouveau SG a aussi été parmi les contestataires de la politique de son prédécesseur puisqu'il fut écarté injustement lors des dernières sénatoriales et de la mouhafadha de sa circonscription.

Pour Benmbarek, de lourdes charges l'attendent.

D'abord, celle de la restructuration organique du parti, la démocratisation et la modernisation de son fonctionnement et une refonte de ses textes. D'ailleurs, dans son premier discours, Benmbarek a surtout mis en exergue l'assainissement des rangs du parti, dont l'image a été ternie par des scandales et des affaires de corruption qui ont conduit aussi bien des SG que des ministres en prison. Dans cette optique, il convient de souligner que l'élection des membres du CC a permis l'émergence de nouveaux cadres selon des critères de probité, d'honnêteté et de compétence, ainsi que la fidélité aux idées et aux idéaux du FLN.

Avec ce CC de 339 membres, en attendant une vingtaine d'autres qui seront choisis par le SG, selon les textes validés par le congrès, le FLN vient sans doute de mettre en place une instance homogène et équilibrée. Une prouesse qui va grandement aider le parti à asseoir sa suprématie sur la scène politique nationale, d'autant qu'il possède la majorité dans toutes les assemblées populaires, de l'APN aux APC, en passant par les APW.

Cette force au niveau des appareils de l'Etat est un atout non négligeable à un an de la présidentielle. Pour les anciens du FLN, le ratage du scrutin de décembre 2019, quand le parti s'est mis en retrait, a été un choc politique majeur qui a laissé des traces et a produit des fractures. M. Benmbarek veut justement remédier à cet épisode et la faire oublier en remettant la vieille formation sur les rails, en annonçant déjà la couleur : le soutien indéfectible aux actions et aux réformes lancées par le Chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune.

Mohamed Kouini

PROJETS INNOVANTS

Le soutien du CREA

ŒUVRER à mettre en contact les porteurs de projets innovants avec des entreprises et des investisseurs dans la perspective de les concrétiser est l'objectif principal des Journées de l'entrepreneuriat destinées aux jeunes, organisées depuis hier par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), en marge de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat.

A l'occasion de la cérémonie d'ouverture de ces journées, placée sous le thème « L'entrepreneuriat, une solution pour le développement de l'économie du pays », Kamel Moula, président du CREA, a affirmé que « la croissance économique et la création de richesse sont parmi les plus grands défis auxquels notre pays est confronté, et c'est ici qu'intervient le rôle de nos jeunes entrepreneurs ».

M. Moula a révélé que lui et les membres du Conseil ont personnellement veillé à l'organisation de ces journées, « convaincus que les jeunes sont la plus grande richesse du pays ». Il a aussi souligné que « les incubateurs d'entreprises mis en place par le ministère de l'Enseignement supérieur regorgent de jeunes entrepreneurs, ce qui permettra la création de milliers d'emplois ». Appelant les jeunes porteurs de projets à tirer le meilleur parti de ces journées et des conseils qui y sont donnés, le président du CREA a tenu à souligner que « cette rencontre est la première initiative de notre Conseil visant à encourager les jeunes, et il y aura d'autres journées similaires ». Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des microentreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a souligné que son département cherche à diversifier les moyens de financement des start-up et des étudiants porteurs de projets innovants afin de leur apporter le soutien nécessaire pour concrétiser leurs projets. Le ministre a ajouté que « l'Algérie s'oriente aujourd'hui vers la création d'un nouvel environnement propice aux entrepreneurs et à la création de l'emploi », soulignant que « les étudiants d'aujourd'hui sont largement orientés vers l'entrepreneuriat et c'est en soi une réussite dont nous sommes fiers ».

Il a précisé à ce sujet : « Notre objectif était de rapprocher le secteur économique de l'université afin de créer de la richesse, des emplois et de renforcer les relations entre les grandes entreprises et les start-up. »

Le ministre a tenu à mettre en exergue le fait que « les dépenses en Algérie dans le domaine de la recherche et du développement sont encore très faibles par rapport à d'autres pays », enchaînant vouloir encourager les entreprises à investir pour être à la hauteur de cette ambition.

RAPPROCHER LES UNIVERSITÉS DU SECTEUR ÉCONOMIQUE

Yacine El-Mahdi Oualid a aussi insisté sur l'importance du partenariat de son département avec le celui de l'Enseignement supérieur. Tout en rappelant le lancement de la campagne de sensibilisation au profit d'un million d'étudiants au niveau de toutes les universités, il a noté que cette campagne « vise à rapprocher les universités du secteur économique pour créer de la richesse et des emplois et renforcer les relations entre les grandes entreprises et les start-up ». Il a ainsi insisté sur le fait que « les étudiants ont besoin d'opportunités pour soutenir leurs projets et nous voulons supprimer les obstacles auxquels ils sont confrontés pour concrétiser leurs idées innovantes ».

Pour sa part, Kamel Badari, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a souligné que « le président de la République a placé l'université au centre de ses priorités en raison du rôle important qu'elle joue dans la recherche, l'enseignement et la création de richesses ». Il a précisé que l'objectif est ainsi de se tourner « vers la création de richesse et d'emplois parce que nous pensons que la voie de la création de microentreprises et de start-up est la meilleure solution pour atteindre cet objectif ».

M. Badari a affirmé à ce propos que « le partenariat entre les universités et le ministère des Start-up est ce qui nous permet de faire un saut qualitatif dans cette perspective ».

Il a aussi précisé que « le rôle que doit jouer l'université pour contribuer au développement de l'économie du pays a été trouvé en coopération avec les hommes d'affaires et le ministère des start-up ».

Le programme de ces journées, qui se poursuivront, jusqu'à jeudi, placées sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, comprennent une série de conférences animées par des experts algériens et étrangers, de hauts responsables, des représentants de divers organismes impliqués dans le processus de création d'entreprises ainsi que de jeunes entrepreneurs.

Sihem Bounabi

SONATRACH

Hachichi désigne ses nouveaux lieutenants

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR général de Sonatrach, Rachid Hachichi, a procédé, hier, au siège de la direction générale, à l'installation des nouveaux vice-présidents du groupe pétrolier qui constitueront, désormais, l'ossature de sa stratégie d'action dans les prochains mois, notamment en prévision du Sommet énergétique mondial prévu en mars 2024 en Algérie.

Les VP désignés sont Djetou Farid en charge de l'activité exploration et production, Malki Youcef en charge de l'activité de transport par canalisation (TRC), Amara Youcef, en charge de l'activité de liquéfaction et séparation (LS), Slimani Slimane en charge de l'activité de raffinage et de pétrochimie (RP), Mayouf Belkacem en charge de l'activité commercialisation, Attalah Djamel en charge des finances, Laraba Fayçal en charge de la stratégie, planification et économie (SPE) et Ounoughi Ferhat en charge du business développement et marketing (BDM).

Ces nominations interviennent suite aux limogeages par décret présidentiel des précédents VP ayant été nommés sous l'ère de Toufik Hakkar lui-même démis de ses fonctions le 3 octobre 2023.

M. B.

S'EMPARER DE LA BANDE DE GHAZA

L'objectif inavoué d'Israël

Sans eau, sans nourriture et sans électricité, la population ghazaouie est confrontée à une situation désastreuse. Le blocus total et les bombardements aveugles n'ont qu'un seul objectif, s'emparer de la bande de Ghaza. C'est ce qu'a affirmé au Jeune Indépendant l'expert en relations internationales, Idris Attia, précisant que la tentative de déplacer les habitants du nord de l'enclave palestinienne vers le sud ne vise pas à mettre en sécurité les civils mais à en tuer un maximum en peu de temps, puisque 40% de ceux qui ont été tués dans les bombardements l'ont été au Sud.

La punition collective infligée par l'état sioniste aux civils palestiniens est un crime de guerre, tout comme l'évacuation forcée de civils, a indiqué M. Attia, ajoutant que le déplacement forcé de la population de Ghaza vise entre autre à faire le plus de souffrance possible et terroriser la population dans son entièreté.

L'expert, qui a signalé que deux millions et demi de Ghazaouis sont assiégés, bombardés et asphyxiés depuis le 7 octobre dernier avec la complicité des occidentaux, a fait savoir que selon le droit international humanitaire, la protection des civils est prioritaire dans tout conflit et qu'aucune partie n'est au-dessus de la loi.

«Les lois internationales et même les règles de la guerre exigent que les populations doivent être protégées là où elles sont. Le bombardement et l'interdiction des aides humanitaires, ce sont des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité », a-t-il souligné.

L'expert a fait savoir que les sionistes piétinent tous les principes des conventions de Genève, à savoir la protection du personnel médical et des hôpitaux dans les zones de guerre, le droit au traitement médical pour les personnes blessées, la protection des civils et des infrastructures civiles, et le traitement humain des prisonniers de guerre.

M. Attia a insisté sur l'illégalité des « tentatives inacceptables » de déplacement forcé de la population de Ghaza en premier lieu vers le sud puis vers l'extérieur dans un second temps, indiquant que l'armée d'occupation «cherche à liquider les palestiniens, et que selon les chiffre de l'ONU, plus de 40% des ceux qui ont été tués ont été tués dans le Sud, y compris des gens qui avaient évacué.

L'objectif final que cherche à concrétiser l'état sioniste, même avant l'opération Déluge D'El Aqsa, selon M. Attia, est de s'emparer de la bande de Ghaza pour plusieurs raisons, notamment stratégiques, économiques et sécuritaires.



Les sionistes piétinent tous les principes des conventions de Genève.

ISRAËL VEUT S'EMPARER DE GHAZA

Après l'échec du plan visant le déplacement des habitants de Ghaza vers le Sinaï égyptien, le gouvernement sioniste tente à travers ses politiciens et diplomates de trouver d'autres arrangements avec les puissances occidentales pour se débarrasser des palestiniens de la bande. Dans une tribune publiée par le quotidien américain, Wall Street Journal, Danny Danon, ancien ambassadeur sioniste auprès des Nations unies et membre du Likoud à la Knesset, et Ram Ben-Barak, député et ancien directeur adjoint du Mossad, ont appelé les l'Occident à «accueillir les réfugiés de Ghaza».

«Les pays du monde entier devraient offrir un refuge aux habitants de Ghaza qui cherchent à se réinstaller», ont écrit ces deux sionistes, tout en rappelant «l'accueil offert par l'Europe à plusieurs populations victimes de conflits à travers l'histoire. Ils ont même proposé «des programmes de réinstallation bien structurés et coordonnés au niveau international» pour accueillir les habitants de Ghaza.

«Les membres de la communauté internationale peuvent collaborer pour fournir des aides financières ponctuelles aux habitants de Ghaza désireux de déménager, afin de les aider à faire face aux coûts de réinstallation et de faciliter l'acclimatation des réfugiés à leur nouvelle communauté, ajoutent-ils. Il suffit qu'une poignée de pays partagent la responsabilité de l'accueil des habitants de Ghaza. Même si les pays n'accueillent que 10 000 personnes chacun, cela contribuerait à atténuer la crise ».

Pour atteindre cet objectif, l'état sioniste se permet de transgresser, comme à ses habitudes, toutes les règles, jusqu'à commettre de génocide et des crimes contre l'humanité. Les Palestiniens payent de leur sang leur détermination et leur abnégation à protéger ce qui reste de leur terre. Le bilan des massacres israéliens s'alourdit, et en dépit de tous les appels à une pause humanitaire, l'armée d'occupation sioniste massacre de plus en plus de civils.

LES HÔPITAUX DE GHAZA SE TRANSFORMENT EN MOUROIRS

Au moins 179 martyrs ont été enterrés hier dans une fosse commune creusée dans le complexe hospitalier Al-Chifa, a annoncé son directeur, précisant que parmi eux figuraient sept bébés prématurés qui n'ont pu être sauvés faute d'électricité pour les maintenir en vie.

«Nous avons été obligés de les enterrer dans une fosse commune », a affirmé le docteur Mohammed Abou Salmiya. «Il y a des corps qui jonchent les allées du complexe hospitalier, et les chambres frigorifiées des morgues ne sont plus alimentées » en électricité car aucune goutte de carburant n'est entré dans la bande de Ghaza depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre, a-t-il ajouté.

Selon la même source, hier, une femme et un homme en soins intensifs sont tombés en martyrs, portant à 29 le nombre de patients en soins intensifs tombés en martyrs depuis la coupure de l'électricité à Al-Chifa vendredi dernier.

Par ailleurs, le seul générateur de l'hôpital Al-Amal, de la Société palestinienne du Croissant-Rouge, à Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza, s'est arrêté avant-hier, menaçant la vie de 90 patients soignés à l'hôpital, dont 25 patients du service de rééducation médicale qui risquent désormais la mort à tout moment, en plus de 9 000 personnes déplacées se réfugiant au siège de l'association et à l'hôpital, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

L'hôpital s'appuie désormais sur un très petit générateur, pour alimenter en électricité uniquement la maternité, en plus d'éclairer le service des urgences, sachant que le carburant restant sera épuisé dans les 24 heures, a précisé la Société du Croissant-Rouge palestinien.

Selon la même source, l'arrêt du générateur électrique a affecté le travail du siège de l'association et de l'hôpital Al-Amal, qui comprend la salle des opérations d'urgence de la bande de Ghaza.

Mohamed Mecelti

ATTAF ENTAME UNE VISITE DE TRAVAIL AU ROYAUME-UNI

La situation au Moyen-Orient et en Afrique au programme

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a entamé hier une visite officielle au Royaume-Uni et en Irlande du Nord, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la deuxième session du dialogue stratégique algéro-britannique et vise à consolider les relations bilatérales entre les deux pays, a-t-on ajouté. Une attention particulière sera accordée à l'évolution de la situation au Moyen-Orient et en Afrique, selon la même source. En outre, les discussions porteront sur les moyens de renforcer les relations bilatérales dans les domaines de la sécurité, la politique, l'économie et la culture.

Le programme de la visite comprendra plusieurs rencontres bilatérales avec des responsables britanniques, ainsi qu'une rencontre avec des hommes d'affaires en présence de Lord Richard Risby, envoyé spécial du Premier ministre britannique chargé de renforcer le partenariat économique avec l'Algérie. De plus, une réunion multipartite est prévue pour examiner l'adhésion de l'Algérie au Conseil de sécurité de l'ONU à partir du 1er janvier prochain.

Dans le cadre de cette visite, le ministre Ahmed Attaf animera une conférence à l'Institut Chatham House britannique, abordant la situation dans la région du Sahel et le rôle joué par l'Algérie dans la promotion de la sécurité, de la stabilité et du développement économique de cet espace voisin.

Le ministre profitera également de l'occasion pour rencontrer des représentants de la communauté algérienne vivant au Royaume-Uni.

Meriem Djouder

POUR SON SOUTIEN À ISRAËL

Les Algériens fustigent le gouverneur du Texas

D'AUSTIN (USA), SALIMA S.

PLUS de 20 000 personnes dont les membres de la communauté algérienne ont manifesté avant-hier, à Austin au Texas , pour dénoncer la "sauvage agression" israélienne contre les civils palestiniens à Gaza notamment les hôpitaux, appelant à un cessez-le-feu immédiat en vue d'assurer des aides humanitaires.

Scandant des slogans tels que "l'occupation est un crime" et "La Palestine ne mourra jamais", les manifestants ont également brandi des pancartes appelant à la fin de l'aide américaine à l'Etat sioniste.

Organisée par le Comité de Solidarité avec la Palestine et de nombreuses ONG de l'Etat du Texas, la manifestation a débuté au Capitole de l'État du Texas et s'est poursuivie dans les rues d'Austin "pour exprimer le soutien au peuple inébranlable de Gaza, exiger de toute urgence un cessez-le-feu immédiat, la fin de l'aide du Texas et des États-Unis à Israël et un arrêt immédiat à la violence parrainée par les États-Unis à Gaza", ont indiqué les organisateurs dans un communiqué commun.

Les manifestations algériennes se sont également rassemblés devant le siège du Capitole du Texas (Congrès) pour fustiger le gouverneur républicain Greg Abbot qui avait annoncé un plan d'aide de 2,98 millions de dollars part an au profit d'Israël. Les manifestants ont condamné le fait que l'argent des contribuables américains soient utilisés pour le financement de l'agression israélienne sur la bande de Gaza.

George Bennett, 64 ans, habitant à Dallas, a affirmé refuser que ce financement serve à financer les crimes de guerre, les démolitions de maisons, la construction de colonies juives et l'agression continue contre la bande de Gaza. "Nos impôts financent ce génocide", ont-ils scandé devant le Capitole.

Le gouverneur du Texas a aussi promis 4 millions de dollars supplémentaires aux organisations juives du Texas pour renforcer la sécurité depuis le début l'agression israélienne sur Gaza.

"Abbott a été élu pour servir les Texans et non pas les israéliens", a déploré Jessica Fuller, venue de Spring Hill, enseignante dans une école primaire qui était accompagnée de son amie algérienne Houria, businesswoman habitant Dallas. Cette dernière a indiqué au Jeune Indépendant que "la cause palestinienne n'est pas une cause endossée par les algériens, les arabes ou les musulmans comme tendent à le faire croire les médias mainstream, mais de larges pans de la société américaine".



RN 12 À BÉJAÏA

Coup d'envoi des travaux de réaménagement

LE WALI de Béjaïa Kamel Eddine Karbouche a donné le coup d'envoi des travaux d'aménagement et d'élargissement de la RN 12 entre Béjaïa et El-Kseur sur 20 KM. Les travaux ont été lancés, avant-hier, au niveau de la section reliant les deux localités Ibourassen et Mellala, dans la commune d'Oued-Ghir, en prévision de la jonction de la RN 12, via une bretelle, avec la pénétrante autoroutière à partir du PK 11.

Une option pour laquelle ont opté les autorités de wilaya en attendant la poursuite des travaux du dernier tronçon de la pénétrante autoroutière entre les PK 11 au PK 00 qui nécessitent beaucoup de temps vue les conditions techniques dans lesquelles devraient travailler les entreprises en charge du projet sachant que la zone est inondable.

Les travaux coûteront plusieurs dizaines de milliards de centimes, a-t-on informé. Lors du lancement des travaux, le chef de l'exécutif a insisté sur la nécessité de réduire les délais de réaménagement de ce tronçon, a indiqué la wilaya dans un communiqué. Des travaux qui comprendront l'extension, la réalisation des bordures et trottoirs, la pose d'éclairages, la pose de béton bitumineux, entre autres.

Le wali a supervisé, à l'occasion, l'installation de l'atelier de l'entreprise devant conduire les travaux qui devraient être livrés dans quelques mois. «Il a demandé aux entreprise et au maître de d'ouvrage de travailleur avec le système d'alternance en continue avec trois équipes afin réduire les délais des travaux». Le premier responsable de la wilaya s'est, ensuite, rendu au pôle urbain d'Ighzer Ouzarif pour visiter les travaux de réalisation de plusieurs équipements publics.

Il s'agit, a-t-on indiqué, d'un CEM d'une capacité de 800 places pédagogiques dont les travaux sont très avancés et qui devrait être livré vers la fin du mois de mars 2024. La wali a insisté sur la nécessité de renforcer le chantier pour accélérer les d'aménagement extra muros qui ont pris beaucoup de retard et qui pourraient empêcher la mise en service de l'établissement selon le calendrier prévu.

Le chef de l'exécutif de la wilaya de Béjaïa a, par la suite, fait le constat de l'avancement des travaux de construction d'une école primaire qui frôle les 70%. Un chantier qui devrait être livré le mois de janvier prochain. Idem pour les travaux de la salle de soin qui sont très avancés aussi. Il a évoqué, à ce sujet, la nécessité de chercher une assiette foncière pour l'implantation d'une grande polyclinique en faveur des habitants de cet important pôle urbain qui comptera, une fois terminé, environ 17 000 logements et plus 80 000 âmes.

N. Bensalem

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ALGÉRIE

TotalEnergie veut jouer un rôle majeur

Partenaire de la 11e édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine (NAPEC 2023), TotalEnergie affiche son ambition d'être un acteur majeur de la transition énergétique en Algérie. C'est ce qu'a indiqué Moufdi Zakaria Chikh, Directeur général et Country Chair de TotalEnergies en Algérie, affirmant que le pays dispose de nombreux atouts à faire valoir pour le développement des énergies renouvelables.

«La participation de TotalEnergies Algérie au NAPEC témoigne de l'engagement de la compagnie à accompagner nos parties prenantes dans la transition énergétique avec des solutions technologiques innovantes, une excellence technologique et opérationnelle pour répondre aux défis énergétiques et climatiques», a-t-il précisé en marge des travaux du NAPEC, soulignant l'ambition de la compagnie de jouer un grand rôle dans la transition énergétique.

«La stratégie qui nous permet d'atteindre cette ambition, c'est à la fois de continuer à fournir l'énergie dont le monde à besoin et faire en sorte que le système actuel continu à marcher de manière responsable et durable, et au même temps on doit accélérer la transition vers une offre d'énergie bas carbone», a noté ce responsable, lequel a mis en avant les innovations technologiques et opérationnelles ainsi que des solutions bas carbone, présentées par TotalEnergie.

Il s'agit, notamment, de la séparation des gaz, dont le captage du CO2, la technologie AUSEA, qui est un capteur sur un drone permettant d'atteindre des points d'émission de méthane avec un haut niveau de précision. Plusieurs experts de la compagnie sont par ailleurs intervenus dans plusieurs panels, portant entre autres, sur «Les perspectives des NOCs, IOCs et fournisseurs de technologie dans la transition énergétique, sur les stratégies et solutions de décarbonation pour l'industrie énergétique, Energies Renouvelables en Algérie : opportunités et challenges. L'objectif étant le transfert du savoir-faire.



TotalEnergie affiche ses ambitions.

LE GAZ, UN «COMPLÉMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES»

Néanmoins, le coût financier de la transition énergétique est souvent évoqué, notamment dans un pays comme l'Algérie où le kilowattheure ne coûte pas cher, compte tenu de la disponibilité du gaz dont provient majoritairement l'électricité.

Les énergies renouvelables vont être donc en concurrence avec l'électricité issue du gaz naturel. Le directeur général et Country Chair de TotalEnergies en Algérie a, dans ce sens, souligné le progrès technologique. «Le photovoltaïque a réussi à faire baisser d'une manière significative le coût du kilowattheure et l'Algérie a un avantage par rapport à d'autres pays, avec la disponibilité du gaz», a-t-il précisé, affirmant que le gaz est le complément des énergies renouvelables, lesquelles sont par nature intermittentes. Selon lui, les économies faites par le gaz, à l'instar de l'Algérie, pourront financer le développement des énergies renouvelables. «Le gaz qui est exporté crée de la valeur ajoutée qu'il faut prendre en compte dans le modèle économique global et l'Algérie a des atouts à faire valoir pour le développement des énergies renouvelables», a-t-il dit, soulignant par ailleurs l'attractivité de la nouvelle loi sur les hydrocarbures.

La Compagnie TotalEnergie est active dans l'exploration et la production de pétrole et de gaz au travers de ses participations dans les champs gaziers TFT, Timimoun, ainsi que dans les champs à huile du bassin de Berkine.

Lilia Aït Akli

HYDROGÈNE VERT

Un élément-clé vers la transition énergétique

LE DÉVELOPPEMENT de l'hydrogène vert en Algérie présente plusieurs avantages et permettra au pays de diversifier son mix énergétique, de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et de créer de nouveaux emplois, selon un responsable au commissariat aux énergies renouvelables. Ce dernier explique que l'hydrogène facilite l'intégration de l'Algérie aux marchés mondiaux, et même la voir devenir l'un des fournisseurs stratégiques en cette matière.

«L'Algérie est capable de produire l'équivalent de 1 million 200 mille tonnes destinés à l'exportation, en sus de 300 mille tonnes à l'exploitation intérieure à l'horizon de 2040.» C'est ce qu'a indiqué hier, Rabah Sallami, directeur Hydrogène et Energies Alternatives au commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

Sallami a affirmé que «cette transition énergétique doit également répondre aux besoins stratégiques de l'Algérie, visant à la fois à garantir la sécurité énergétique, ainsi que préserver les ressources fossiles du pays», ajoutant que le pays assure également ses engagements internationaux, commerciaux et climatiques.

«On veut développer l'industrie de l'hydrogène vert localement pour pouvoir décarboner certains secteurs importants, conformément aux normes internationales, à l'instar de «carbon border adjustment mechanism», ce qui va permettre d'exporter nos produits et de diversifier l'économie hors hydrocarbures.» a-t-il expliqué, en intervenant hier sur les ondes de la radio nationale. En outre, l'année dernière, les exportations algériennes hors hydrocarbures ont atteint l'équivalent de sept milliards de dollars «quant à l'année actuelle, on vise à atteindre les environs de 14 milliards de dollars» a-t-il fait savoir, précisant qu'actuellement «on est à la phase opérationnelle selon la feuille de route tracée par le Conseil des ministres. Après avoir lancé la filière de l'hydrogène vert et tout son écosystème, on a ouvert de nouvelles spécialités à l'université dans le domaine de l'hydrogène vert, permettant de créer des postes d'emploi qui couvrent toute la chaine de valeur de cette industrie ainsi que toutes les activités qui contribuent à la maîtrise de ses segments nécessaires».

Le responsable a également expliqué que l'expérience de l'Algérie en matière de liquéfaction du gaz naturel peut énormément servir comme apport pour produire l'hydrogène vert, dans ce sens, les sociétés publiques à l'instar de Sonatrach qui est considérée comme acteur incontournable dans la mise en œuvre de la feuille de route.

Selon lui, les projets de production de l'hydrogène vert doivent être lancés parallèlement avec des projets des hydrocarbures, notamment la production de l'ammoniaque et le méthanol «ce processus va nous aider à «verdir» notre production comme le demande le marché international» a-t-il affirmé.

Concernant les coûts de l'hydrogène vert, il est estimé que ces derniers vont baisser d'ici 2030 voire plus à l'horizon de 2040 à un dollar pour le kilogramme. A travers cette vision, les revenus de l'Algérie vont augmenter aux environs de 10 milliard de dollars annuellement, selon le responsable.

Rappelant que l'Algérie prévoit le lancement de quatre projets pilotes de production d'hydrogène vert avant la fin de l'année 2024, deux de ces projets pilotes seront lancés avant fin 2023, tandis que les projets restants seront lancés en 2024, selon le directeur des études et de la prospective au ministère de l'énergie et des mines, Miloud Medjelled, en marge du Salon international de la transition énergétique et des énergies du futur.

En outre, la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach est en train de développer trois de ces projets pilotes, visant à introduire l'utilisation de l'hydrogène vert dans le fonctionnement des turbines à gaz, ainsi qu'à le tester dans le transport par pipeline et dans les futures liaisons entre l'Algérie et l'Europe (Corridor Sud).

Rim Boukhari

EDUCATION NATIONALE

Appel à l'intégration des fonctionnaires des corps communs

La Coordination nationale des corps communs et des ouvriers professionnels de l'éducation nationale lance un appel à l'intégration de l'ensemble des travailleurs qui la composent sous tutelle du ministère de l'Education nationale.

La coordination réclame le recrutement de tous les travailleurs et leur rémunération en fonction de leurs années de travail ainsi que donner la priorité aux diplômés dans les promotions et dans la participation au concours de recrutement.
Les représentants de cette catégorie de travailleurs se sont félicités de l'initiative du président de la République, qui a donné des instructions pour l'ouverture de différents ateliers, les considérant comme une étape majeure dans le chemin de la réforme de la fonction publique, notamment après l'achèvement de tous les dispositifs d'insertion conformément au décret exécutif n° 22-85 du 27 février 2022 fixant les conditions et les modalités de reconversion des contrats du dispositif d'activité d'insertion sociale en contrats à durée indéterminée à temps partiel.
La coordination ajoute cependant, dans un communiqué signé par le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE), que «la survie de la catégorie des ouvriers professionnels contractuels et des agents de sécurité et de prévention, dont le travail est réglementé par le décret présidentiel 07/308, constitue un point noir à la lumière de la politique de réforme menée par le gouvernement».



Les syndicats se mobilisent.

Cette frange de travailleurs dénonce ce qu'elle qualifie de politique «d'exclusion et de marginalisation», considérant que la gestion consacrée à cette catégorie fait que la contractualisation soit inévitable pour eux en raison de leur appartenance à la catégorie des ouvriers.
Le principe de l'égalité des chances se concrétise, selon la coordination, notamment dans la valorisation de l'expérience professionnelle, les diplômes et tout ce qui touche à la vie professionnelle des travailleurs, ainsi que de les délester de leur statut de salarié, puisque la plupart d'eux ont plus de 20 ans de travail en tant que contractuel.
La Coordination nationale des fonctionnaires des corps communs et ouvriers professionnels souligne, par ailleurs, que les articles 19-20-21-22 de l'ordonnance 06/03 sont toujours considérés comme des articles d'exclusion qui ne contribuent pas à construire la vie professionnelle du travailleur et affectent les droits professionnels et financiers des fonctionnaires contractuels.
De ce fait, cette catégorie de travailleurs, précise la coordination, ne bénéficie réellement d'aucune promotion dans leur parcours professionnel et d'aucune valorisation de l'expérience professionnelle, «ce qui constitue une vision antérieure qui n'est pas cohérente avec ce que l'Etat cherche à réaliser en ce qui concerne la justice sociale, l'amélioration du pouvoir d'achat et du statut social des classes vulnérables de la société», lit-on dans le communiqué.
La coordination dénonce la spoliation des acquis sociaux des corps communs réduits par le statut général à la précarité de l'emploi. Elle réitère son rejet de ce qu'elle considère comme une division de la fonction publique en deux sections, à savoir celle des fonctionnaires et celle des ouvriers qui ne détiennent pas le statut de salarié, consacré par les articles 19/22 de l'ordonnance 06/03.
«Nous maintiendrons le principe du rejet par tous les moyens dont nous disposons en tant qu'organisation syndicale», a affirmé la coordination, qui revendique la titularisation des fonctionnaires des corps communs et ouvriers professionnels.
Elle a renouvelé sa demande concernant la titularisation de tous les travailleurs contractuels selon un mécanisme et des normes pour lesquelles se sont mis d'accord les partenaires sociaux et le ministère de tutelle, en plus de leur rémunération en fonction des années de travail.
La coordination affiliée à la SNTE a également appelé à l'accélération de la réforme globale du statut particulier de la fonction publique afin qu'elle soit conforme au discours de réforme adopté par les hautes autorités.

Lynda Louifi

EXAMENS DU BEM ET DU BAC SESSION 2024

Début des inscriptions le 21 novembre

LES INSCRIPTIONS aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat session 2024 débuteront mardi 21 novembre 2023 et s'étaleront jusqu'au 21 décembre 2023.
Le ministère a informé, dans un communiqué rendu public, l'ensemble des élèves scolarisés dans les établissements publics et privés, y compris les élèves du lycée national des arts, qui verra cette année la première promotion de candidats au baccalauréat dans la filière Arts, ainsi que les candidats libres que les inscriptions aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat session 2024 débuteront le mardi 21 novembre 2023 à 8 heures et s'étaleront jusqu'au jeudi 21 décembre 2023 à minuit.
«Dans le cadre de la généralisation de la politique du zéro papier, il a été décidé, à compter de cette session, d'abandonner le dépôt papier pour l'inscription à ces deux examens, et de remplir simplement le formulaire d'inscription électronique disponible via le système d'information du ministère et sur les sites web de l'Office national des examens et concours (ONEC)», lit-on dans le communiqué.
Le paiement électronique sera également adopté exclusivement pour le paiement des frais d'inscription, dans le cadre de la poursuite de la stratégie nationale de la transformation numérique, notamment en ce qui concerne l'immatérialité des procédures d'inscription aux examens scolaires, afin de faciliter l'opération et épargner aux candidats, notamment les candidats libres, les tracas du déplacement aux directions de l'éducation ou aux établissements scolaires pour s'inscrire. Pour les inscriptions concernant les candidats scolarisés, la démarche s'effectue dans les établissements scolaires via la plate-forme numérique du système d'information du secteur, où il incombe aux «chefs des établissements scolaires de procéder à l'inscription des élèves concernés par ces deux examens». Quant aux candidats libres, la procédure d'inscription s'effectue en remplissant le formulaire électronique disponible sur les sites web de l'ONEC, bac.onec.dz pour le baccalauréat et bem.onec.dz pour le BEM, ajoute la même source.
Le ministère a recommandé «la création de comptes personnels pour chaque candidat, qui seront utilisés pour le paiement des droits d'inscription, la révision des données, le retrait des convocations et la consultation des résultats, et ce comme suit : concernant les candidats scolarisés, un compte individuel (nom d'utilisateur, mot de passe) est créé pour chaque élève. Les parents peuvent obtenir les informations de ce compte via l'espace parents awlya.education.gov.dz ou par le biais de l'administration de l'établissement éducatif.
Le candidat libre se charge de l'ouverture de son propre compte via les deux sites de l'ONEC, selon le cas (nom d'utilisateur, mot de passe). Le ministère a expliqué que les droits d'inscription «seront réglés à partir de cette session uniquement via le service de paiement électronique, en utilisant la carte monétique «Edahabia» d'Algérie Poste et le compte du candidat comme mentionné ci-dessus (nom d'utilisateur, mot de passe) en accédant aux sites suivants : pour les candidats scolarisés ce sera via le lien epay.education.gov.dz, et pour les candidats libres, les inscriptions s'effectuent via les deux sites de l'ONEC bem.onec.dz ou bac.onec.dz, selon le cas, conclut le communiqué.

Lynda L.

TIZI OUZOU

Travaux de réhabilitation de la stèle de Chouhada

LONGTEMPS laissée à l'abandon, la stèle de Chouhada du centre-ville de Tizi Ouzou, sise au boulevard Houari-Boumediène, connait enfin un sort heureux. Après une multitude de correspondances adressées par l'ex-député du RND, Tayeb Mokadem, aux autorités compétentes, dont le ministre des Moudjahidine et des Ayants de droit, sur l'état de délabrement des plus alarmants de la stèle en question, le président de l'APC de Tizi Ouzou a enfin décidé d'ordonner des travaux de restauration et de réhabilitation nécessaires.
C'est dans la matinée de lundi que ces travaux en question ont été entamés. Cette stèle, rappelle-t-on, a été érigée à la mémoire de la quarantaine de lycéens tombés au champ d'honneur durant la guerre d'indépendance de l'Algérie contre la colonisation française.
Par ailleurs, la plupart d'entre eux, après avoir rejoint les rangs de l'ALN-FLN ont trouvé la mort sur le champ de bataille en étant célibataires et n'ont donc pas laissé de descendance. Alors seuls leurs noms inscrits sur des plaques commémoratives témoignent de l'obligation morale qu'ils ont remplie envers la mère patrie.
Notons également que les noms de ces martyrs inscrits sur les plaques, après leur effacement dû aux intempéries et autres effets météorologiques, seront réécrits de sorte qu'ils soient nettement lisibles à l'œil nu.
Notons enfin que parallèlement à cette opération de réhabilitation de la stèle de Chouhada, la ville de Tizi Ouzou connaît depuis quelques jours une véritable mue.
Les trottoirs, les rues et avenues, les espaces publics et autres lieux faisant d'ordinaire le décor de la ville connaissent des travaux d'hygiène. Cette opération, selon des échos, semble avoir un lien direct avec la prochaine inauguration visite du président de la République dans la capitale du Djurdjura, prévue selon certaines sources, pour la journée du 23 du mois prochain pour inaugurer le stade 50.000 places de Boukhalfa baptisé au nom de feu Hocine Aït-Ahmed.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

VERS UN ISLAM AUX LENDEMAINS QUI CHANTENT

POUR UN ISLAM DE PROGRES ET DU JUSTE MILIEU

Cette histoire de Samuel (prophète et juge d'Israël au XI siècle avant JC, cherchant un chef pour conduire Israël et repousser les philistins, il fit proclamer Sail, roi de tout le peuple et plus tard David) est importante pour la constitution islamique : le roi en présence du prophète ne représente en rien la laïcité; tous deux sont des « fonctionnaire» assujettis à la loi divine; la division des attributions vient du manque d'un sujet qui réunisse toutes les qualités requises du roi et du prophète.
La désignation d'un roi, en présence d'un prophète et même par l'intermédiaire de ce dernier, montre jusqu'à quel point on peut aller dans cette voie. Il est vrai que, de fait, les fonctions spirituelles se trouvent séparées des fonctions temporelles ; mais elles ne le sont que dans la personne du «fonctionnaire» par une sorte de spécialisation, et non pas en elles-mêmes comme s'il y avait divorce entre ces deux aspects de la vie. En fait, on ne tolère, en aucun de ces deux domaines, aucun pouvoir arbitraire : c'est-à-dire que la politique et le roi restent assujettis à la loi divine comme nous venons de le dire autant que le sont le culte et le prophète.



4°) PRINCIPE DE LA CONSULTATION EN ISLAM ET DE LA DECISION COLLEGIALE

On n'insistera jamais trop sur l'importance et l'utilité, en politique, des consultations. Le Saint Coran ne cesse de demander aux musulmans de prendre leurs décisions après consultation, qu'il s'agisse des questions politiques ou privées. La pratique du prophète Mohamed Salut Divin Sur Lui, n'a fait que renforcer cette attitude. Malgré sa qualité exceptionnelle d'homme guidé par la révélation divine, le prophète consultait toujours ses compagnons, les représentants des tribus des fidèles, avant de prendre une décision. Les premiers califes ne furent pas moins ardents défenseurs des institutions consultatives.
Là encore le Saint Coran ne prescrit pas de méthode particulière, le nombre des sièges, la forme de l'élection, la durée du mandat etc … sont laissés à la discrétion des dirigeants de chaque époque et de chaque pays. Ce qui importe, c'est de s'entourer de personnages représentatifs, jouissant de la confiance de ceux qu'ils représentent et reconnus pour leur intégrité de leur caractère, leur engagement au service de leur peuple et leur capacité de mener à bien la mission dont ils sont investis.
Il est à relever que le but de toute représentation, soit d'office soit par des élections périodiques, est que le gouvernement reste en contact avec l'opinion publique et, comme incidence, au courant de la manière dont les fonctionnaires individuels se comportent, avec la possibilité de corriger une erreur de jugement aussi bien qu'une injustice délibérée. Ce but est donc de rapprocher le sommet de la base, le gouvernement des gouvernés, l'administration des citoyens et la justice des victimes. Un tel but est réalisé en Islam d'une manière parfaite par l'institution des offices quotidiens de prière en commun : cinq fois par jour, même au jour férié hebdomadaire, chaque musulman et chaque musulmane doivent célébrer ces offices en commun en principe, et c'est le plus haut fonctionnaire de l'Etat dans la localité qui doit les diriger. Cela donne, il va de soi l'occasion aux habitants, même les plus humbles, de rencontrer le chef de la localité à n'importe quel moment et de se plaindre éventuellement d'un préjudice subi. Et si cette démarche n'aboutit pas, le citoyen dispose de la faculté de faire appel d'un droit de recours : à un plus haut fonctionnement, à quelque distance de son domicile, jusqu'au chef de l'Etat dans la capitale, qui, lui aussi, à son tour dirige les offices quotidiens.

5°) LES ETRANGERS, EN TERRE D'ISLAM, JOUISSENT DE CERTAINS EGARDS

Les rapports avec les pays étrangers se basent sur ce qu'on nomme « le droit international». Les règles de conduite dans ce domaine ont eu une évolution beaucoup plus lente que celles du comportement mutuel à l'intérieur d'un groupement social. Dans l'antiquité préislamique, le droit international n'avait pas d'existence indépendante il faisait partie de la politique, se trouvant à la discrétion du chef de l'Etat. On reconnaissait peu de « droits» aux étrangers, moins encore aux ennemis.
On peut mettre en relief ce fait historique que les musulmans ont été les premiers, non seulement à développer la science du droit international comme une discipline distincte, mais également à l'inclure dans le droit lui-même : on rédigea non seulement des monographies spéciales sur le droit international mais on en parla dans tous les corpus des lois du pays.
Le principe de base des rapports internationaux de l'Islam est, dans le vocabulaire des juristes musulmans : « Le musulman et le non musulman sont égaux quant aux souffrances d'ici-bas».
Dans l'antiquité, les grecs, par exemple, eurent bien l'idée d'un droit international ; mais il régissait seulement les rapports des cités grecques entre elles ; quant aux barbares, ils n'étaient nés, dit Aristote, que pour servir d'esclaves aux grecs, avec eux donc, l'arbitraire était la règle, mais point de droit. Les Romains connaissaient un droit pour les étrangers amis, mais pour le reste du monde, il n'y avait que l'arbitraire, qui variait selon les commandants et les époques. On sait à quelle extermination le droit juif voua les peuplades païennes de la Palestine (les Amalécites d'origine arabe), ne concédant au non Amalécites le droit de vivre qu'en servant d'esclave aux israélites.
Quant à l'époque moderne, les occidentaux réservaient, jusqu'en 1856, le bénéfice du droit international aux peuples chrétiens ; ils l'ont élargi depuis, mais en se gardant bien d'abolir la distinction mal définie d'ailleurs, entre les civilisés et les non civilisés ; ces derniers n'ayant encore aucun droit.
Dans l'histoire du droit international, les musulmans ont été les premiers, et jusqu'ici les seuls, à admettre, sans discrimination ni réserve, le droit de l'étranger, aussi bien en temps de paix qu'en cas de guerre même contre le pays de ces même étrangers se trouvant sur le territoire islamique.
Le premier Etat musulman fut fondé et gouverné par le prophète Mohammed, Salut divin sur lui. Ce fut la cité-Etat de Médine, confédération de villages autonomes habités par des musulmans, par des juifs et par des arabes païens. La nature même de l'Etat exigeait une tolérance religieuse, qui fut formellement reconnue dans la constitution de cet état ; dont le document nous a été conservé. Les premiers traités d'alliance défensive furent conclus avec des musulmans et observés toujours scrupuleusement. Le Saint Coran insiste dans les termes les plus formels sur l'obligation d'accomplir les promesses et d'y être justes sous peine de châtiment de l'au-delà.
Il y a diverses sources des règles du comportement international : il y a seulement la législation interne, mais également les traités avec les étrangers etc …
Pour les cas suivants, on pourra se faire une idée de la rigueur que l'Islam attache à la promesse donnée. Les juristes affirment que si un étranger est autorisé à faire en territoire musulman un séjour d'une durée déterminée et qu'entre temps la guerre éclate entre leurs deux pays, cet étranger ne sera pas inquiété durant la validité du visa et qu'ensuite, non seulement il pourra rentrer chez lui en toute sécurité, mais aussi emporter avec lui ses biens et ses gains, après avoir bénéficié, tout le temps de son séjour (même pendant la guerre), de la protection des tribunaux musulmans.
En outre, la personne de l'ambassadeur jouit d'une immunité totale, même s'il apporte un message des plus désagréables. Il a liberté du culte et la sécurité du séjour et du retour.
La juridiction a, elle aussi, quelques particularités : les étrangers séjournant en terre d'Islam sont assujettis à la juridiction musulmane, mais non pas au droit islamique, car l'Islam tolère, sur son territoire, la multiplicité des lois et, pour chaque communauté, l'autonomie judiciaire. Un étranger ressortit donc à la juridiction du tribunal confessionnel qui lui est propre. S'il est chrétien, juif ou autre, et si la partie en litige avec lui est aussi de la même confession, peu importe que cette deuxième partie en cause soit on non sujet de l'Etat musulman, le cas est décidé par le tribunal confessionnel, selon ses propres lois. En général, on ne fait pas de distinction, dans ce cas, entre la juridiction civile et la juridiction criminelle. Il est même permis d'appliquer à ces étrangers leur loi particulière ; comme le manifeste la pratique du prophète : un jour un couple de juifs accusés d'adultère, furent amenés par leurs coreligionnaires devant le prophète à Médine. Celui-ci se fit apporter la Bible et ensuite il leur appliqua leur loi (Lévitique-20/10 centéronome 22/24; St jean 8/5); comme nous le rapporte le célèbre Imam El Boukhary. A noter qu'il est toujours permis aux non musulmans de renoncer à ce privilège, et de se rendre devant le tribunal musulman, pourvu que les deux parties en cause soient d'accord là- dessus ; dans ce cas, la loi islamique est appliquée.
Il convient de préciser que le souci de la légalité a obligé les jurisconsultes à admettre que, si un crime a été commis, même contre un musulman, sujet de l'Etat musulman, mais à l'étranger et par un étranger, et qu'ensuite est étranger se rende paisiblement et avec l'autorisation nécessaire en territoire musulman, son cas ne peut être jugé par le tribunal local, non compétent pour connaître d'un acte qui a eu lieu hors de sa juridiction.

A SUIVRE

12E PAQUET DE SANCTIONS ANTIRUSSES

Une «balle dans le pied» de l'économie européenne, estime Budapest

Alors qu'un douzième paquet de sanctions antirusses doit être annoncé par Bruxelles le 15 novembre, le chef de la diplomatie hongroise s'est interrogé sur les résultats des 11 paquets précédents, soulignant l'échec de la voie militaire en Ukraine.



Depuis Bruxelles, le ministre hongrois des Affaires étrangères et du Commerce Peter Szijjarto, a fait part le 13 novembre à la presse de ses réserves quant au futur paquet de sanctions antirusses. S'il dit ne pas encore être au courant de leur contenu, le ministre estime que les sanctions européennes n'ont jusqu'à présent pas atteint les objectifs poursuivis par Bruxelles, dans la mesure où «il n'a pas été possible de mettre l'économie russe à genoux, et il n'a pas été possible de se rapprocher de la paix» en Ukraine. «Il est tout à fait légitime de se demander comment nous pouvons avoir une discussion de fond sur un douzième paquet de sanctions alors qu'aucune analyse globale des effets des 11 premiers paquets de sanctions n'a en réalité été préparé», a estimé le ministre hongrois. «Le fait est que l'économie européenne a au moins reçu une balle dans le pied avec les sanctions», a-t-il également déclaré aux journalistes. «Il est également devenu clair que cette guerre n'a pas de solution sur le champ de bataille, il n'y a que des morts et des destructions», a-t-il poursuivi. Aux yeux du chef de la diplomatie hongroise, il est également «clair que les espoirs d'un succès décisif de la contre-offensive ukrainienne appartiennent désormais à la catégorie des illusions». Les diamants et le pétrole russes dans le collimateur de Bruxelles «Nous sommes en train de finaliser les derniers détails de ce paquet» de sanctions, a déclaré le 13 novembre le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell. Ce dernier a précisé à la presse que les futures sanctions contre la Russie porteraient sur les ventes de diamants et viseraient à «resserrer le plafond des prix du pétrole afin de diminuer les revenus que la Russie tire» de la vente d'or noir aux pays autres qu'européens. Enfin, ce douzième paquet ambitionne de «lutter contre le contournement» des précédentes sanctions, a ajouté l'homme politique espagnol. La mise en place d'un interdit sur l'achat de diamants russes, pour le mois de janvier, avait déjà été évoquée en septembre par les dirigeants du G7 suscitant l'inquiétude des acteurs du secteur à Anvers. Bien que membre de l'Union européenne, la Hongrie s'est tenue en retrait de la vindicte occidentale vis-à-vis de la Russie, approuvant jusque-là les sanctions de l'UE mais maintenant un dialogue avec Moscou. Cette position a été réaffirmée le 17 octobre dernier, lors de la rencontre des chefs d'Etat hongrois et russe à Pékin. Admettant que rencontrer ce dernier n'était pas chose aisée, Victor Orban avait déclaré que «la Hongrie n'[avait] pas voulu s'opposer à la Russie. L'objectif de la Hongrie est toujours de coopérer, c'est ce que nous avons fait».

R. I.

ELECTION À MADAGASCAR

La présidente de l'Assemblée nationale fait appel à la SADC pour sortir de la crise

CHRISTINE RAZANAMAHASOA a demandé à la Communauté de développement de l'Afrique australe de convaincre le président sortant, Andry Rajoelina, de reporter le scrutin prévu jeudi.

Aucune piste n'aura été écartée pour tenter de sortir de la crise politique dans laquelle Madagascar sombre à trois jours du scrutin présidentiel, jeudi 16 novembre. Lundi matin, la présidente de l'Assemblée nationale, Christine Razanamahasoa, a officiellement demandé à la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) de lui venir en aide et d'« agir en conséquence » pour permettre « un report de l'élection » et convaincre le président sortant, Andry Rajoelina, candidat à un nouveau mandat, « de s'asseoir à la table des négociations pour discuter des règles permettant de garantir une élection juste et acceptée par tous ».

Avec le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes (FFKM), l'Assemblée nationale a pris l'initiative, début novembre, de créer une plateforme de dialogue et de médiation dont l'objectif est d'« apporter des solutions pour prévenir la crise fratricide qui pourrait advenir si le gouvernement impose la tenue de l'élection jeudi », a-t-elle expliqué aux émissaires dépêchés par la SADC pour une mission d'observation électorale dirigée par l'ancien vice-président zambien Godfrey Miyanda.

Le scrutin présidentiel, contesté par la quasi-totalité de l'opposition, s'annonce extrêmement tendu. Un collectif rassemblant dix des treize candidats dénonce la candidature d'Andry Rajoelina depuis que plusieurs médias, dont Le Monde, ont révélé qu'il avait acquis volontairement la nationalité française – ce qui, selon le droit national, le déchoit de sa nationalité malgache. L'instrumentalisation, par le président sortant de la Commission électorale et de la Haute cour constitutionnelle en vue de sa réélection sont également au coeur de l'affrontement.

Sans jamais nommer M. Rajoelina, Christine Razanamahasoa avait au préalable rappelé que le « candidat numéro 3 », selon l'ordre d'arrivée de son nom sur le bulletin de vote unique, s'est enfermé « dans un refus catégorique de tout dialogue » alors que dix de ses douze adversaires ont refusé d'entrer en campagne pour dénoncer la manipulation du scrutin et les violations de la Constitution.

Comme lors du premier rendez-vous avec la délégation de l'organisation régionale organisé la veille, c'est avec le professeur de droit public Raymond Ranjeva que la présidente de la chambre basse a exprimé son point de vue devant les émissaires de la SADC. Outre sa démonstration juridique sur les entorses à la Constitution commises selon lui par la Haute Cour constitutionnelle (HCC), l'ancien vice-président au sein de la Cour internationale de justice a mis en avant « de nouveaux faits graves » qui devraient retenir l'attention de la SADC dans son évaluation de la situation.

« Il nous a été rapporté qu'un officier général avait été mis à pied pour avoir exprimé des réserves sur la légalité des instructions données aux forces de l'ordre sur le terrain. En province, l'hélicoptère qui transportait l'équipe de campagne du numéro 3 a été caillassé. C'est la première fois que nous observons un acte de violence directe », a déploré M. Ranjeva. Il a également rapporté « les menaces [d'attaques] sur les bureaux de vote à travers tout le territoire, signalés par la gendarmerie ». Enfin, il s'est étonné que « le transport des bulletins de vote soit assuré par des entreprises privées sans la supervision des forces de l'ordre ». « Les sujets d'examen sont mieux protégés », a ironisé le professeur.

Face à cette situation à laquelle il n'était pas préparé, Godfrey Miyanda a demandé du temps. « Les raisons pour lesquelles nous sommes là sont très sérieuses et compte tenu de l'ampleur du différend, il nous faut être prudents dans notre réponse », a expliqué l'ancien vice-président zambien, garantissant toutefois qu'il ne demandait pas « une semaine ». Le coordinateur de la mission d'observation, Kula Ishmael Theletsane, s'est montré moins ouvert : « Le report des élections n'est pas en notre pouvoir. C'est une décision qui revient au gouvernement de Madagascar. »

En réalité, les discussions ne font que commencer. La SADC est un acteur décisif dans cette initiative devant conduire à sortir la crise malgache de son huis clos. Mais elle n'est pas le seul. Lundi en fin d'après-midi, Christine Razanamahasoa avait rendez-vous avec les représentants des chancelleries étrangères à Madagascar. Quelques heures plus tard, les Malgaches devaient assister au seul débat de la campagne électorale. Seuls trois candidats étaient attendus sur le plateau télévisé : Andry Rajoelina, l'ancien judoka Siteny Randrianasoloniaiko et Sendrison Daniela Raderanirina, totalement invisible depuis le début de la campagne. Les dix autres ont confirmé leur appel au boycott de l'élection.

R. I.

BURKINA FASO

Au moins 70 morts, dont des enfants, dans des « tueries » début novembre

« **LE MASSACRE** a eu lieu deux jours après des combats entre des forces de sécurité et des terroristes », d'après un ressortissant de la zone.

Les auteurs demeurent « inconnus ». Au moins 70 personnes, en majorité des enfants et des personnes âgées, sont mortes dans des « tueries » dans le centre-nord du Burkina Faso début novembre, a annoncé ce lundi le procureur Simon Gnanou.

Ces massacres, perpétrés le 5 novembre à Zaongo, ont fait 70 victimes, selon un bilan provisoire, « essentiellement des enfants et des personnes âgées », indique le procureur dans un communiqué, ajoutant que « les auteurs des atrocités demeurent pour le moment inconnus ». Dimanche, l'Union européenne avait évoqué ce massacre, appelant les autorités de Ouagadougou à « faire toute la lumière » sur celui-ci. Le procureur précise que l'audition des « parents des victimes et des blessés permettra de préciser le nombre exact de morts ». « Le massacre a eu lieu deux jours après des combats entre des forces de sécurité et des terroristes. Zaongo était l'un des rares villages de la zone à n'avoir pas encore été vidé par les terroristes. Certains soupçonnaient les habitants de collaborer avec eux », a indiqué un ressortissant de la zone, sous couvert d'anonymat, à l'AFP.

Le procureur a expliqué s'être rendu sur les lieux le 11 novembre avec une équipe composée notamment d'un juge d'instruction militaire, d'éléments de la Brigade spéciale des investigations antiterroristes et de lutte contre la criminalité organisée ainsi que de gendarmes. Il a également salué les forces de défense et de sécurité qui ont « procédé à des déminages » sur le parcours dans cette zone où opèrent des groupes djihadistes et repoussés « une attaque contre le convoi ».

R. I.

CONSTANTINE

Placement de plus de 9.200 demandeurs d'emploi depuis le début de l'année

PLUS DE 9.200 demandeurs d'emploi ont été placés, depuis le début de l'année en cours à Constantine, dans des postes de travail au sein d'entreprises des secteurs public et privé, a déclaré, hier, Lokman Messaoudene, directeur de wilaya de l'emploi.

Le même responsable a précisé que le nombre de placements a connu, cette année, une hausse substantielle par rapport à l'exercice écoulé marqué par l'insertion de 6.800 demandeurs d'emploi.

Cette augmentation s'explique, selon M. Messaoudene, par « l'évolution remarquable, dans la wilaya de Constantine, du rythme de développement et de l'investissement, conduisant à une demande accrue de main d'œuvre qualifiée par les structures économiques ».

La même source a aussi fait savoir que ce « nombre appréciable » de placements est également «le résultat du travail coordonné de la commission de wilaya de l'emploi, présidée par le wali, Abdelkhalek Sayouda, et composée du directeur de l'emploi et des différents secteurs d'activité, en plus de l'Agence nationale de l'emploi, des caisses d'assurances sociales (CNAS et CASNOS) et de l'Inspection du travail .

Une commission qui a élaboré un plan d'action consistant à « rechercher continuellement des postes d'emploi afin d'augmenter le nombre de placements et faire part aux potentiels employeurs, le cas échéant, des disponibilités en matière de main d'œuvre qualifiée ».

Le même responsable a indiqué, que dans le cadre de la formation des bénéficiaires de l'allocation chômage, un total de 5100 postes de formation a été créé, en coordination avec la direction de la formation professionnelle.

R.R

SUSPECTÉS DE SPÉCULATION ILLÉGALE SUR LE LAIT À KHENCHELA

Six individus placés en détention provisoire

SIX individus ont été écroués et 11 autres placés sous contrôle judiciaire pour spéculation illégale en matière de commercialisation de lait, selon un communiqué publié, avant-hier, par le parquet près le tribunal de Khenchela.

Le document précise que le procureur de la République près le tribunal de Khenchela « informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre la spéculation illégale sur les produits alimentaires de large consommation, subventionnés par l'Etat, et conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, 18 individus ont été présentés, lundi, devant le procureur de la République ».

La même source, a précisé signalant l'absence de cinq autres suspects, a également indiqué que dans le cadre d'une demande d'ouverture d'une enquête à la suite des délits de « spéculation illégale sur le lait et d'obtention de subventions financières de l'Etat au moyen de fausses déclarations », les individus en question sont poursuivis pour vente de lait subventionné en sachets à des laiteries, en faisant passer le produit pour du lait de vache, dans le but de bénéficier de la subvention de l'Etat».

Le juge d'instruction près le tribunal de Khenchela a ordonné, après audition des suspects, la mise en détention provisoire de six d'entre eux, le placement sous contrôle judiciaire de 11 autres et la mise en liberté d'un des prévenus, souligne le communiqué du parquet. **R.R**

SOCIÉTÉ CIVILE À BOUIRA

Promouvoir la démocratie participative

Le dialogue avec la société civile a pour objectif de promouvoir l'exercice de la démocratie participative sur le terrain, a mis en exergue, avant-hier, à Bouira, Noureddine Benbraham, président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC),



S'exprimant à l'ouverture d'un « Forum pour le dialogue, la citoyenneté et le développement local », qu'a abrité la maison de la culture Ali Zamoum de la ville de Bouira, M. Benbraham a incité les différents participants, dont les associations et les élus locaux, à s'impliquer plus dans cet espace de dialogue, lequel, a-t-il dit, « œuvre à promouvoir l'exercice de la démocratie participative, renforcer la confiance entre le citoyen et les autorités, ainsi qu'à consolider la cohésion sociale ».

Le président de l'ONSC a appelé les représentants de la société civile à « préserver l'acquis de la stabilité dont jouit l'Algérie, afin de pouvoir réaliser les différents programmes de développement à travers les wilayas du pays ».

En outre, Benbraham a souligné que ce dialogue, qui permettra de connaitre les priorités en matière de développement, et qui implique les jeunes leaders de la société civile et autres partenaires, « doit se tenir dans la sérénité, afin d'apporter les changements et les progrès escomptés dans les différents secteurs ».

L'orateur a aussi appelé les représentants de la société civile à mettre à profit les nouvelles technologies et les réseaux sociaux afin de moderniser leurs actions de communication et de dialogue dans le but de servir davantage le citoyen et écouter ses préoccupations.

« Le dialogue doit aussi se moderniser pour être efficace dans l'ensemble des actions à mener visant à trouver des solutions aux différents problèmes de développement soulevés par les citoyens », a-t-il dit.

Au cours de cette rencontre, plusieurs présidents et représentants d'associations (culturelles, sportives, environnementales et de solidarité), sont intervenus pour exposer leurs préoccupations liées aux différents secteurs. Près de 800 préoccupations liées essentiellement au développement et qui touchent aux secteurs de l'hydraulique, de l'agriculture, des travaux publics, du sport, ainsi qu'aux autres problèmes de la vie quotidienne des citoyens à travers les 45 communes de la wilaya, ont été soulevées et seront transmises aux hautes autorités du pays, a-t-il assuré. « Le développement local est un défi qui doit impliquer toutes les parties pour apporter les améliorations nécessaires au sein de la société et dans les différents secteurs comme l'éducation, la réalisation de structures de santé et de sport pour les jeunes, ainsi que la réalisation des routes, et l'approvisionnement des différentes localités en gaz, en électricité et en eau potable », a souligné l'hôte de Bouira.

Avant de clôturer les travaux du forum, l'intervenant a relevé toutefois que 75% des préoccupations soulevées « auraient pu être résolues au niveau local », précisant également, qu'«il s'agit de petits problèmes dont la responsabilité relève de l'Assemblée populaire communale ».

Au cours de son déplacement à Bouira, M. Benbraham s'est rendu dans le village touristique de Tassala à Taghzout (Est de la wilaya), où il a visité une exposition dédiée aux produits du terroir de la région et organisée par l'association locale « Thaghrerma ».

Il s'est ensuite déplacé à Hezzama (Lakhdaria), où il a visité une autre exposition consacrée aux différents projets de développement réalisés dans cette région.

R.R

ETABLISSEMENT HOSPITALIER DE THÉNIA À BOUMERDÈS

Près de 2.000 interventions réalisées annuellement

UN STAFF de 15 chirurgiens appartenant au service de chirurgie générale de l'établissement public hospitalier (EPH) de Thénia, a réussi à réaliser presque 2.000 interventions chirurgicales internes annuellement. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, le Pr. Abdelmalik Ichtiouane, chef du service de chirurgie générale de l'hôpital de Thénia, dans la wilaya de Boumerdès, soulignant que ces opérations ont été accomplies durant ces trois dernières années.

En marge des 2èmes journées médico-chirurgicales, le Pr. Abdelmalik Ichtiouane, a précisé que « ce nombre d'interventions, entre programmées et urgentes, a été réalisé par un staff de 15 chirurgiens, avec une moyenne de six à sept opérations chirurgicales par jour, et d'une durée entre six à sept heures pour chaque intervention, selon la nature de la maladie ».

Il a estimé que ce bilan est « très satisfaisant » au regard des ressources et moyens mis à la disposition des chirurgiens pour effectuer leur travail.

Le Pr. Ichtiouane a, néanmoins, déploré que cet hôpital ne dispose que de deux salles d'opération. Un fait qui, selon lui « entrave l'exploitation optimale des ressources du staff chirurgical, tout en contraignant les malades à attendre des mois pour obtenir un rendez-vous pour une intervention ».Ces 2èmes Journées médico-chirurgicales visent à informer les participants sur les dernières nouveautés en cours, à l'échelle mondiale, en matière de chirurgie, a-t-il ajouté.

Au programme de cette manifestation de deux jours, des communications thématiques suivies d'ateliers abordant la chirurgie des maladies internes, dont celle touchant les reins et le système digestif et leurs symptômes, entre autres, ainsi que les derniers développements en matière de chirurgie pédiatrique notamment.

Des campagnes de sensibilisation pour le diagnostic du diabète et d'autres maladies internes, sont, également, portées au même programme.

R.R

«FENNEC BOY» NOUVELLE ŒUVRE DE SID ALI OUDJIANE

«La bande dessinée algérienne peine à trouver sa place»

Lors du 26e Salon international du livre d'Alger (Sila) qui s'est déroulé du 25 octobre au 4 novembre dernier, Sid Ali Oudjiane a présenté «Fennec Boy», une bande dessinée révélatrice des défis des émigrés algériens en France. L'artiste a souligné, au Jeune Indépendant les difficultés des bédéistes algériens à vivre de leur art, attribuant ces obstacles à la reconnaissance limitée du marché local de la bande dessinée.

Rencontré lors d'une séance de vente dédicace au Sila, Sid Ali Oudjiane, de son nom d'artiste Sid, a déploré que «le marché de la bande dessinée en Algérie peine à trouver sa place, malgré un potentiel artistique prometteur. En comparaison avec des pays comme le Japon, où la bande dessinée est pleinement reconnue comme un art majeur, le marché algérien ne bénéficie pas de la place qu'il mérite. Les artistes se retrouvent enfouis et inconnus du grand public, malgré la richesse de leur travail», a-t-il confié.

En tant que professeur de bande dessinée, Oudjiane constate qu'un nombre croissant de jeunes Algériens s'intéressent à cet art. Mais selon lui, «un bédéiste algérien ne peut vivre de son art. Bien que le marché puisse être relativement inexploité, le manque de communication et d'exposition entrave la croissance et la reconnaissance de cette forme d'art. Les artistes de BD algériens restent largement méconnus du public, ce qui crée une situation paradoxale compte tenu du potentiel inexploité dans le pays».

Sa nouvelle œuvre «Fennec Boy» aborde «les difficultés auxquelles les Algériens font face en France ou en Europe, notamment en termes de racisme et d'injustice. L'histoire met en scène Yacine, un jeune garçon émigré en France, doté d'un talent exceptionnel pour le football. Malgré cela, il est constamment ignoré et insulté en raison de son statut d'émigré», a fait savoir l'artiste. D'origine algérienne et né dans un quartier de Saint-Étienne, Yacine nourrit une passion inébranlable pour le football. Malgré les réticences de sa mère, qui souhaite qu'il se concentre sur ses études, Yacine ne peut s'empêcher de rejoindre le terrain de football de son quartier et d'admirer les autres joueurs.



Après maintes moqueries et exclu du jeu à cause de son statut de gamin, La vie de Yacine prend un tournant remarquable lorsque l'un des joueurs se blesse et est incapable de continuer. À la surprise de tous, le capitaine offre à Yacine la chance de prendre sa place sur le terrain. Cette décision en apparence insignifiante s'avère être le début d'un destin fabuleux que le jeune fennec avait toujours rêvé.

L'auteur a souligné que «les Algériens à l'étranger doivent redoubler d'efforts pour réussir, alors même que certains d'entre eux sont nés dans ces pays et n'ont rien demandé». Ce constat inspire profondément Oudjiane dans ses œuvres, et il prévoit déjà un Tome 2 pour «Fennec Boy» qui sera prêt dans six mois.

Sa précédente œuvre «Sinus Zéro», a remporté le premier prix lors du concours national d'auteur professionnel de bande dessinée organisé lors de la 14e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA), qui a eu lieu en 2022.

Meriem Djouder

PATRIMOINE NATIONAL PROTÉGÉ

Proposition de classement de biens culturels à Khenchela

LA DIRECTION de la culture et des arts de la wilaya de Khenchela vient de proposer le classement de cinq biens culturels sur la liste des sites archéologiques protégés à l'échelle nationale, a indiqué avant-hier son responsable, Mohamed Alouani.

Les dossiers à soumettre à la commission nationale de classement des sites et monuments concernent des biens situés dans les communes de Baghaï, Ain Touila, Ouled Rechache et Chechar, a précisé le même responsable. Il s'agit du site archéologique Ketef qui s'étend sur 8 hectares à Baghaï et renferme des monuments funéraires de la préhistoire et du site Koudiet El Guemeh située à Ain Touila sur 200 hectares accueillant des monuments funéraires mégalithiques préhistoriques, et un fort byzantin, a détaillé le directeur de la culture. Les propositions concernent aussi un site archéologique sur la plaine Gueret dans la commune d'Ouled Rechache accueillant des vestiges de murs en pierre, un pressoir d'olive et des stèles funéraires à sommets pyramidaux ainsi que la mosquée, le mausolée Sidi Belgacem et le siège de la municipalité au village de Taberdga, dans la commune de Chechar.

Le cinquième bien proposé est la mosquée Sidi Messaoud Chabi, construite vers l'an 1010 de l'hégire au village Zaouïa à Chechar, a ajouté le même cadre.

La proposition de classement a été faite après des sorties de terrain effectuées conjointement par le service du patrimoine culturel de la direction de la culture, le musée national, les frères chouhada Boulaaziz, l'annexe de l'Office national de gestion des biens culturels protégés et en se référant aux données du Centre national de recherche en archéologie, a précisé M. Alouani. L'objectif du classement est de protéger ces monuments en vertu des dispositions de la loi 04-98 de protection du patrimoine culturel, selon la même source.

La wilaya de Khenchela compte quatre sites archéologiques classés patrimoine national, à savoir le site de Cédias à El Mehmel, Ksar El Kahina à Baghaï, Hammam Essalhine à El Hamma et Tibaâline à Khirène.

R. C.



SALLE DE CINÉMA DE BERROUAGHIA

La rénovation bientôt achevée

LE PROJET de rénovation de la salle de cinéma de Berrouaghia, à l'est de Médéa, connaît un rythme d'exécution «très avancé» et sera «bientôt» achevé, a indiqué la directrice locale de la culture et des arts.

«Les travaux de rénovation de la salle de cinéma de la ville de Berrouaghia affichent un taux d'avancement appréciable et les efforts sont orientés actuellement pour l'achèvement de la partie raccordement de l'établissement en électricité et en eau potable», a fait savoir la directrice de la culture et des arts, Salima Gaoua.

Le volet d'acquisition et d'installation des équipements techniques (sièges, climatisation, acoustique, sonorisation et projection) a été finalisé, a-t-elle ajouté.

L'exploitation à nouveau de cet établissement culturel est appelée à diversifier le champ d'animation culturelle, garantir une autre opportunité de détente et d'évasion aux citoyens, notamment les férus du 7e art, a indiqué Mme Gaoua.

Selon cette responsable, la réouverture de la salle de cinéma de la ville de Berrouaghia va «servir de catalyseur à l'animation cinématographique dans la région». La disparition des salles de cinéma du paysage culturel a été vécue comme une grande perte par nombre de citoyens de la wilaya de Médéa, surtout les jeunes accros du 7e art. Sept salles de cinéma localisées à Berrouaghia, Ksar-el-Boukhari et Médéa, dont quatre salles dans la seule ville de Médéa, ont continué d'accueillir le public jusqu'à la fin des années 80. La salle de cinéma de Berrouaghia est l'unique structure qui a pu être sauvée, les autres se sont dégradées totalement faute d'une prise en charge par leurs propriétaires (particuliers ou communes).

R. C.

BADMINTON/OPEN INTERNATIONAL DE GUATEMALA :

Deux médailles dont 1 en or pour l'Algérie

LA SÉLECTION algérienne de badminton a remporté deux médailles (1 or, 1 argent) à l'Open international de Guatemala, organisé du 8 au 12 novembre, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FABa). La médaille d'or est revenue au duo Mammeri Koceila -Mammeri Tanina au double mixte après avoir battu en finale (2-1) les Mexicains Luis Armando Montoya et Miriam Jacqueline Rodriguez. De leur côté, les Algériens Mammeri Koceila et Sabri Madel ont décroché la médaille d'argent en double messieurs, après leur défaite en finale (18-21/17-21) face aux Mexicains Luis Armando Montoya et Job Castillo. L'Open international de Guatemala a vu la participation de 88 badistes représentant 16 pays de cinq continents dont trois pays de l'Afrique, à savoir l'Algérie, Sierra Leone et Maurice. Ces résultats décrochés sont importants pour les Algériens, en vue de la qualification aux Jeux olympiques-2024 de Paris. La participation des athlètes à d'autres rendez-vous internationaux vise à récolter le maximum de points avant de clôturer à la fin de mars prochain la liste finale des badistes concernés par les JO. Le trio Koceila Mammeri, Tanina Mammeri, et Medal Sabri vont prendre part à plusieurs tournois internationaux Open. Les badistes algériens sont en concurrence avec d'autres athlètes africains, notamment du Nigeria et d'Egypte, pour figurer dans le top 50 mondial et valider leur ticket aux JO-2024.

CAN 2024 (MESSIEURS) DE HANDBALL :

L'Algérie fixée sur ses adversaires ce mercredi

LA SÉLECTION algérienne de handball messieurs sera fixée sur ses prochains adversaires à la 26e édition du Championnat d'Afrique des nations messieurs, prévue en Egypte du 19 au 29 janvier 2024, ce mercredi au Caire, à l'occasion du tirage au sort. Seize (16) sélections ont confirmé leur participation à cette compétition qualificative pour les Jeux olympiques de Paris-2024 et au Championnat du monde 2025. Outre l'Algérie et l'Egypte (pays hôte et tenante), les quatorze autres pays annoncés à ce rendez-vous sont : Tunisie, Maroc, Libye, Angola, Cap Vert, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée, Nigeria, Kenya, RD Congo, Rwanda et la Zambie.

Les seize équipes seront scindées en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale. Le vainqueur final de la 26e CAN de handball se qualifiera directement aux Jeux olympiques de Paris 2024 tandis que le perdant disputera un tournoi qualificatif en mars prochain. D'autre part, les cinq premiers de la CAN 2024 représenteront le continent africain au mondial 2025 prévu en Croatie, Danemark et Norvège.

En prévision du rendez-vous cairote, la sélection algérienne de handball a disputé deux matchs d'application à Khobar en Arabie Saoudite contre la sélection locale qu'elle a battue sur le score de 25-19 et 27-23. En septembre dernier, l'équipe algérienne avait effectué un stage préparatif à Doha (Qatar), ponctué par deux défaites en amical face à la sélection qatarie locale (32-20 puis 26-18). La dernière sortie officielle de l'équipe algérienne remonte aux Jeux sportifs arabes 2023 (5-15 juillet) avec une médaille de bronze décrochée grâce à la victoire contre l'Irak après prolongations (31-29).

IL ÉVOQUE LES RAISONS DE SON DÉPART DE MANCHESTER CITY :

Mahrez : « C'est vraiment moi qui ai décidé de partir »

Après cinq ans passés à Manchester City, Riyad Mahrez a décidé de quitter l'Angleterre pour rejoindre l'Arabie Saoudite, il revient pour la première fois sur son choix.



Dans un long entretien accordé à L'Equipe dans le blog de Nabil Djellit, Ryad Mahrez a évoqué les raisons de son départ de Manchester City, après avoir passé cinq ans dans le club : « Il me restait deux ans de contrat avec Manchester City, j'aurais pu rester. C'est vraiment moi qui ai décidé de partir. J'ai senti que cette opportunité ne se représenterait pas. C'était peut-être le moment de partir parce que j'avais fait cinq ans à City, et que j'avais tout gagné. Mais pour être honnête, il me reste un goût d'inachevé... En Ligue des champions, je n'ai pas joué la demi-finale ni la finale... Alors que les saisons précédentes, j'ai toujours été titulaire en C1 en étant toujours impactant pour mon équipe. Cette dernière année, je ne pourrais pas dire que cela s'est mal passé, mais j'ai un peu ce sentiment d'inachevé. »

« JE PEUX DÉFINITIVEMENT METTRE LES MIENS À L'ABRI »

« On m'a proposé quatre ans en Arabie saoudite, dans un pays musulman où je peux définitivement mettre les miens à l'abri. Il y avait aussi un nouveau challenge à la clé, et un nouveau projet. Donc, j'ai décidé de partir, ça s'est joué à pas grand-chose. « Txiki » Begiristain (directeur technique de Manchester City) voulait vraiment que je reste, et même Pep Guardiola. Ils me l'ont clairement signifié. J'ai pesé le pour et contre. Et finalement, j'ai décidé de partir. Je ne regrette pas, je suis content d'être ici. »

SON AVIS SUR LA LIGUE SAOUDIENNE

« Le niveau de la ligue saoudienne est pas mal. Il va être de mieux en mieux. C'est un Championnat que je découvre. Ici, ils mettent les moyens pour recruter les meilleurs joueurs. Il y a vraiment de la qualité, je pense que ce n'est que le début. Après, est-ce qu'on peut le comparer à l'Europe, je ne pense pas encore. Mais à ce rythme, dans un futur proche, ils peuvent être parmi les cinq, six ou sept meilleurs Championnats au monde. »

LA MÉTHODE GUARDIOLA

« Ces compétences, je les avais. Mais avec Guardiola, on les travaille et on progresse. Avec la structure de jeu qu'il met en place, tout est presque automatisé, et tout ça est devenu très naturel. Le jeu des Citizens pousse à la passe plus qu'au dribble parce qu'il y a toujours une solution avec les mouvements. Pep, il ne me demandait pas de ne pas dribbler mais de respecter une position, et si ce n'était pas moi qui l'occupais, cela devait être un autre... C'est surtout ça. Dans les 30 derniers mètres, on faisait ce qu'on voulait... C'était plus moi qui me bridais en réalité... À Leicester, c'était : «joue et essaye de faire la différence tout seul''. Là, si on respectait bien le cadre collectif, les opportunités venaient nécessairement. »

In Onze Mondial

JOSEPH-ANTOINE BELL :

«L'Algérie, un des favoris de la CAN-2023»

L'ANCIEN GARDIEN de but emblématique de l'équipe camerounaise de football Joseph-Antoine Bell, a placé la sélection algérienne parmi les favoris de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), tout en excluant son pays. « Ce sont généralement les mêmes. Il faut se dire une chose. C'est difficile d'avoir un champion sorti de nulle part. Il y en a de temps en temps. Récemment le Sénégal est entré dans le cercle des champions. Ce qui le restreint davantage au lieu de l'agrandir. Les chances s'amincissent pour avoir une nouvelle équipe parmi les champions. Pour les favoris à cette CAN, je dirais le Sénégal, le Maroc, l'Algérie, le Nigeria à un degré moindre », a estimé l'ancien portier des « Lions Indomptables » dans un entretien accordé Sportnewsafrica. Logée dans le groupe D, l'Algérie débutera le tournoi le lundi 15 janvier face à l'Angola au stade de la Paix à Bouaké (21h00, algériennes), avant d'enchaîner en défiant le Burkina Faso le samedi 20 janvier (15h00), puis la Mauritanie, le mardi 23 janvier, toujours au stade de Bouaké (21h00). « Heureusement que le premier tour sert à aller en huitièmes de finale. En réalité, il faut savoir que le premier est beaucoup moins important qu'avant. En se disant que sortir du premier tour ne vous rapproche pas vraiment de la finale comme dans le temps. Je crois qu'on a facilité un peu les choses aux uns et aux autres. Vous pouvez vous vanter d'être sorti du premier tour mais en réalité ce n'était pas difficile. La première aujourd'hui n'élimine que 6 équipes sur 24 », a-t-il ajouté. Lors de la conférence de presse tenue dimanche au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, le coach national Djamel Belmadi a refusé l'idée de mettre l'Algérie dans la peau d'un favori. « On travaillera en silence et InchAllah nous arriverons où on veut aller. On ne peut pas être considérés comme une équipe favorite alors qu'on avait été éliminés au premier tour de la dernière CAN au Cameroun. » Joseph-Antoine Bell (69 ans) compte 70 sélections avec le Cameroun entre 1976 et 1994. Il avait remporté deux titres continentaux avec son pays : 1984 en Côte d'Ivoire et 1988 au Maroc.

JUDO :

Messaoud et Belkadi provisoirement qualifiés aux JO

LES JUDOKAS algériens, Dris Messaoud (-73 kg) et Belkadi Amina (-63 kg) sont provisoirement qualifiés aux prochains Jeux olympiques Paris 2024, selon le nouveau ranking olympique publié par la Fédération internationale de la discipline (IJF). Avec 2134 points, Dris Messaoud occupe le 17e rang du classement de sa catégorie (-73 kg), sachant que les 18 premiers sont directement qualifiés aux JO-2024. De son côté, Amina Belkadi (-63 kg) médaillée de bronze lors du Grand Prix de Perth en Australie (10 au 11 novembre), s'est hissée à la 21e et dernière place qualificative du classement de sa catégorie avec 1788 points. Le troisième judoka algérien concerné par la course à la qualification olympique dans la catégorie (-100 kg), Yasser Bouamar occupe la 40e place avec 866 pts, lui permettant de faire partie du quota de qualification continental. Afin de garder leurs chances de qualification intactes, les trois représentants algériens devront continuer à briller lors des prochains tournois internationaux, et récolter le maximum de points, notamment lors du Grand Slam de Tokyo les 2 et 3 décembre prochains. Après avoir participé au Grand Prix de Perth en Australie (10 au 11 novembre), les judokas algériens ont rallié la capitale du Japon pour y effectuer un stage préparatoire allant du 13 au 28 novembre. Pour rappel, la période de qualification aux Jeux olympiques de Paris s'étalera jusqu'en juin 2024.

DE NOUVELLES RÈGLES ÉDICTÉES EN VUE D'ASSAINIR LES LIEUX

Les clubs endettés face à la barrière préventive de la FAF

Face à la problématique persistante des dettes dans le football algérien, le bureau fédéral de la FAF a récemment pris des mesures significatives lors de sa réunion statutaire de novembre. Une nouvelle caution de garantie comme rempart aux litiges.

Par Rabah Azizi.



Des chiffres récemment divulgués par la CNRL soulignent une situation alarmante, avec une dette cumulée des clubs dépassant les 4 milliards de dinars. Une somme qui englobe toutes les écuries du championnat qui s'est progressivement accrue au fil des saisons, créant un fardeau financier considérable pour le football algérien. Ces dettes des clubs de la Ligue 1 Mobilis, qui se sont accumulées au fil des années, ont atteint des montants alarmants. Par conséquent, la FAF vise ce fléau en mettant en place des mesures et des initiatives inédites. Ces actions pourraient inclure des règlements plus stricts sur la gestion financière des clubs, des incitations financières pour encourager le remboursement des dettes, ou encore des sanctions sévères en cas de non-conformité. En effet, avec la montée des dettes, l'accumulation de dossiers au sein de la CNRL n'a cessé de s'accroître. Dans le cas des joueurs et entraîneurs étrangers, la problématique a vite connu une escalade inédite et a atteint un stade où l'intervention de la FIFA est devenue inéluctable, à cause de la montée en flèche des exposant au passage l'instance algérienne de gestion, la Faf, à des risques réels de sanctions mettant ainsi la discipline et les compétitions dans de beaux draps tout en risquant d'entacher la réputation de ces dernières. Dans l'optique d'améliorer la supervision des clubs, la décision de réactiver la Direction du contrôle de gestion et des finances des clubs professionnels (DCGF) a été prise récemment par le bureau fédéral de la FAF. En parallèle, une exigence a été instaurée, obligeant désormais les clubs à fournir des "cautions de garantie", pour éviter que de tels scénarios, de surcroît fâcheux, ne se reproduisent, à l'exemple du cas Lotfi Sellimi au CSC qui s'est conclu par une grosse sanction et d'importantes dépenses salariales. La procédure pour obtenir la qualification d'un entraîneur ou d'un joueur étranger implique dorénavant le dépôt d'un chèque de garantie, qui doit être équivalent au salaire annuel de la personne concernée et est requis par la CNRL. La justification de cette caution de garantie réside dans la prévention des litiges qui pourraient éventuellement être portés devant la FIFA. En exigeant cette garantie financière, la FAF et la CNRL cherchent à ériger une barrière préventive, assurant que les clubs se retrouvent dans l'obligation d'assumer leurs responsabilités financières envers les entraîneurs et joueurs étrangers, afin de maintenir une image positive du football algérien tout en évitant de ternir la réputation des clubs et de la fédération sur la scène internationale. **R.A**

DES JOUEURS ONT RALLIÉ, DEPUIS AVANT-HIER, LUNDI, SIDI MOUSSA

Les Verts déjà dans le match de la Somalie

SOUS la houlette du staff technique, les Fennecs ont effectué lundi, une première séance d'entraînement au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa, en prévision de la rencontre devant les opposer la Somalie demain, jeudi, et ce, pour le compte de la première journée de la phase qualificative à la Coupe du Monde FIFA 2026. Ainsi, le groupe retenu par Djamel Belmadi pour la double confrontation face à respectivement à la Somalie et au Mozambique, les 16 et 19 novembre en cours, est déjà dans l'objectif les joueurs ayant commencé, un à un, par rallier le CNT pour le début du stage comme le confirme le flux qui s'est étalé sur toute la journée. A signaler que notre latéral droit, Youcef Atal, suspendu par son club de l'OGC Nice et malheureusement inactif depuis le match Egypte-Algérie (1-1), le mois d'octobre dernier, pointera le premier sur les lieux du rassemblement avec en poche un programme de remise en forme à la carte dans l'attente du travail de groupe tout en espérant, comme le souhaitait Belmadi, qu'il sera compétitif et que le manque de temps de jeu ne se fasse pas trop ressentir. A signaler également qu'une première séance d'entraînement en présence de la majorité des joueurs a été programmée par le staff technique en début de soirée, la même journée avec pour cadre le terrain principal du CNT de Sidi-Moussa qui vient de connaître une opération de lifting. Ceci dit et comme annoncé précédemment et selon le programme tracé par Belmadi et ses adjoints concernant le stage de cette date-Fifa de novembre, le gros de la préparation se déroulera effectivement sur ces mêmes lieux, la séance traditionnelle d'entrainement d'avant-match étant exclue par ailleurs en raison, a-t-on appris, de la décision de la situation de la pelouse du terrain principal du stade de Baraki qui, selon les propos mêmes de Belmadi, ne serait pas en mesure de supporter une trop grande charge, puisque seule la sélection de Somalie, en aura l'opportunité, les règlements de la Fifa étant strictes à ce sujet. **R. Azizi**

TOURNOI DE L'UNAF (U20) :

Avant de rencontrer aujourd'hui le Maroc, l'Algérie chute face à la Tunisie

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 20 ans (U20) s'est inclinée face à son homologue tunisienne 2-4 (mi-temps : 1-2), en match disputé lundi au stade d'Ariana (Tunisie), comptant pour la première journée de tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) de la catégorie (13-22 novembre). La Tunisie a ouvert le score par Zinédine Kada sur penalty (44e) avant de faire le break dans le temps additionnel grâce à Wajdi Aïssaoui (45e+2). L'Algérie a réduit le score par Lahlou Akhrib d'un tir qui a lobé le portier adverse (45e+3). En seconde période, les Tunisiens ont ajouté deux autres buts par l'entremise de Zinédine Kada (52e) et Mohamed Loulou (54e). Les « Verts » ont réduit de nouveau la marque par le rentrant Rayan Kolli (82e). Dans l'autre match de cette journée inaugurale, le Maroc s'est imposé largement face à la Libye (6-0) au stade du Kram. A l'issue de ces résultats, le Maroc et la Tunisie occupent conjointement la tête du classement avec 3 points chacun, alors que l'Algérie et le Libye ferment la marche avec 0 point. L'Egypte est exempte de cette 1re journée. Les joueurs du nouveau sélectionneur Yacine Manaâ affronteront le Maroc aujourd'hui, mercredi, au stade d'Ariana (14h00), avant de défier l'Egypte vendredi au stade du Kram (14h00), puis la Libye dimanche au stade du Kram (14h00). Le tournoi de l'UNAF des U20 (joueurs nés en 2005 et 2006) est le premier objectif de la sélection algérienne, en attendant d'aborder d'autres échéances. Cette compétition se déroule sous forme d'un mini-championnat. Le premier à l'issue de la cinquième et dernière journée sera sacré vainqueur.

LIGUE 1 FRANÇAISE :

Guitoun dans l'équipe type de la 12e journée

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN du FC Metz, Kévin Guitoun, auteur d'un but dimanche à domicile face au FC Nantes (3-1), a été retenu dans l'équipe type de la 12e journée de la Ligue 1 française de football, dévoilée lundi par le quotidien sportif L'Equipe. Kévin Guitoun (27 ans), qui a enchaîné pour l'occasion son troisième match en tant que titulaire, a ouvert le score dès la 3e minute de jeu, après avoir été positionné en tant que « piston droit » par l'entraîneur roumain Laszlo Boloni. Il s'agit du premier but de la saison pour le joueur algérien qui compte également deux passes décisives. A l'issue de ce succès, la formation messine se hisse à la 10e place au classement en compagnie de l'Olympique Marseille avec 13 points chacun. Guitoun s'est engagé avec Metz en août dernier pour un contrat de trois saisons en provenance du SC Bastia (Ligue 2/ France), contre une indemnité de transfert de 2,5 millions d'euros. Avec le club corse, Guitoun avait réalisé une belle saison 2022-2023 (38 matches, 5 buts, 7 passes décisives). Il avait été convoqué pour la première fois en sélection nationale en mai dernier à l'occasion de la double confrontation face à l'Ouganda (2-1) dans le cadre de la 5e journée des éliminatoires de la CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire, et en amical face à la Tunisie à Annaba (1-1).

LIGUE 1 MOBILIS : CRB-JSK DÉCALÉ À DIMANCHE 19 NOVEMBRE

LE MATCH CR Belouizdad – JS Kabylie, programmé initialement le samedi 18 novembre pour le compte de la 6e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, a été décalé de 24 heures soit au dimanche 19 novembre au stade olympique du 5-juillet (19h00), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) lundi sur son site officiel. La 6e journée débutera le vendredi 17 novembre et se poursuivra le samedi 18 novembre. Suspendu depuis le 18 octobre dernier, en solidarité avec le peuple palestinien victime d'agressions sionistes sauvages, le championnat a repris ses droits vendredi et samedi avec le déroulement de la 5e journée. Au terme de la 5e journée, le MC Alger occupe provisoirement le fauteuil de leader avec 12 points, à deux longueurs de son poursuivant direct le Paradou AC (10 pts) qui compte un match en moins.

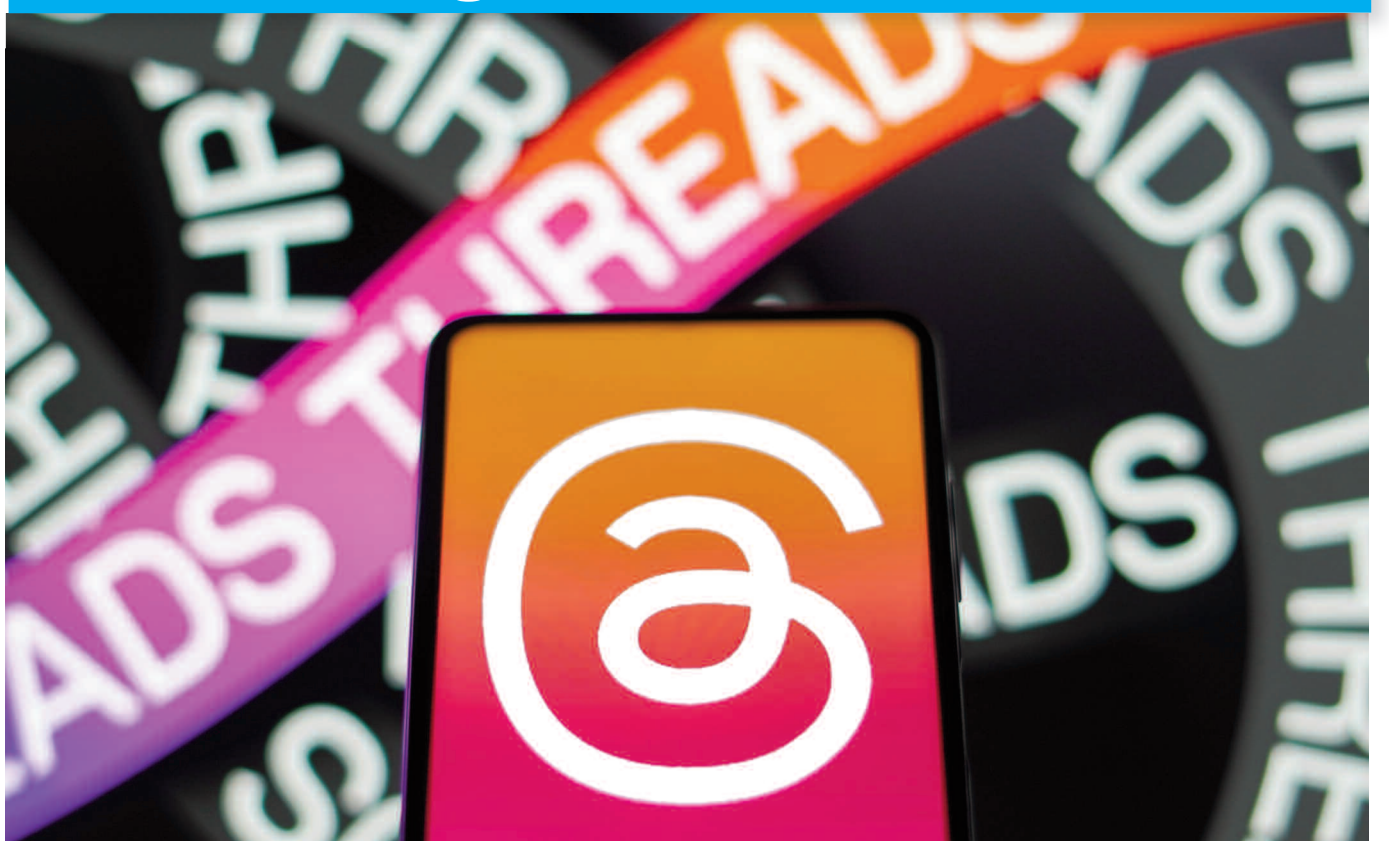
LE PROGRAMME DE LA 6E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT :

Vendredi 17 novembre :

CS Constantine – NC Magra	15h30
MCE El-Bayadh – US Souf	15h30
MC Oran – USM Khenchela	16h45
MC Alger – JS Saoura	18h00
Samedi 18 novembre :	
ES Ben Aknoun – Paradou AC	15h00
ASO Chlef – ES Sétif	17h00
US Biskra – USM Alger	18h00
Dimanche 19 novembre :	
CR Belouizdad – JS Kabylie	19h00

Threads permet désormais de séparer ses posts

hors d'Instagram et de Facebook



Meta continue encore et toujours de peaufiner Threads, en acceptant une des doléances de ses utilisateurs.

Threads

Threads, ce réseau social similaire à X.com (ex-Twitter) et dont nous sommes toujours privés en Europe, continue d'être optimisé par Meta. De nombreux utilisateurs avaient notamment pesté face à des messages partagés au sein d'une section spéciale sur Facebook et Instagram. Désormais, il est possible de désactiver ces mêmes suggestions.

Threads encore et toujours à l'écoute de ses utilisateurs

Lancé de manière un peu prématurée au début de l'été, Threads est régulièrement mis à jour par Meta, souvent en écoutant soigneusement les conseils et autres doléances en provenance des utilisateurs. Très enclin au partage inter-réseaux (déjà entre Facebook et Instagram), Meta avait tendance à abuser de cette tendance avec Threads.

En effet, en postant un message sur Threads, l'application demandait à l'utilisateur l'autorisation d'utiliser cette dernière au sein d'une rubrique « Suggestions » disponible sur Instagram et Facebook. Avec la nouvelle mise à jour, le réseau Threads permet en un clic de désactiver définitivement cette option de partage.

Le partage Facebook/Instagram enfin désactivable

Pour cela, il suffit de se rendre dans la section Paramètres, avant d'opter pour la case Confidentialité. ici, il suffira de valider la commande Partager les publications sur d'autres applications, et de décocher Facebook et/ou Instagram. Bien sûr, cette fonctionnalité était clairement destinée à stimuler l'engagement sur Threads, depuis Facebook et Instagram, afin de redonner un nouvel élan à l'application suite à l'effondrement d'audience quelques semaines après le lancement initial. Selon Mark Zuckerberg, l'application compterait aujourd'hui « un peu moins » de 100 millions d'utilisateurs actifs. Enfin, en ce qui concerne le (re)déploiement de Threads en Europe, cela pourrait intervenir prochainement, à en croire le souvent bien informé Alessandro Paluzzi. En effet, la société Meta pourrait bientôt lever le blocage qui touche l'Europe, ouvrant ainsi de nouveau les portes à Threads sur le Vieux Continent.

Un Instagram à la sauce Twitter

Threads, le nouveau réseau social développé par Meta, est prêt à faire des vagues dans l'univers des médias sociaux. Conçu pour rivaliser avec Twitter, Threads se positionne comme une plateforme de conversation basée sur le texte, offrant un espace pour les discussions en temps réel et la création de communautés.

Pourquoi utiliser Threads ?

Threads se présente comme une plateforme de microblogging qui combine des éléments de Twitter et d'Instagram. Elle offre aux utilisateurs la possibilité de publier des textes, des images et des vidéos, tout en leur permettant d'interagir avec les publications des autres utilisateurs par le biais de réponses, de reposts et de likes. Cette combinaison de fonctionnalités fait de Threads une plateforme de communication polyvalente qui peut être utilisée pour une variété de buts, qu'il s'agisse de partager des mises à jour personnelles, de promouvoir une marque ou une entreprise, ou d'engager des discussions sur des sujets d'actualité.

Avis pCloud Transfer (novembre 2023) : une alternative à WeTransfer



L'envoi de documents volumineux via internet peut parfois poser problème car les mails ne permettent pas une telle fonctionnalité. Il est donc nécessaire de se tourner vers des services dédiés, dont le but est de permettre le transfert de documents volumineux d'une personne à une autre. Bien sûr, il existe tout un tas de services gratuits pour envoyer de gros fichiers, mais pCloud Transfer parvient à se démarquer de ces derniers grâce à sa capacité de transfert gratuite et la possibilité de crypter les données envoyées.

pCloud fait aisément partie des services de stockage cloud les plus célèbres, mais aussi les plus réputés du marché. Grâce à une offre particulièrement complète, couplée à un soin spécial accordé à la sécurité des données, le service a su s'imposer comme une valeur sûre du marché. Il est d'usage de constater que, face à un tel succès, de nombreux services du genre envisagent rapidement une sorte de diversification dans leur approche du secteur. Ainsi, plutôt que de se concentrer uniquement sur un seul service, à savoir pCloud, l'entreprise basée en Suisse a pu lancer pCloud Transfer, un service de transfert. Le but de ce service est simple : partager des fichiers volumineux gratuitement, par le biais d'un adresse mail ou d'un lien à copier/coller, le tout en offrant les assurances de sécurité qui ont fait la réputation de pCloud.

En effet, la plupart des plateformes de messagerie ou de mail sont globalement les plus utilisées pour envoyer des données. Cependant, ces dernières ne permettent que très rarement de transférer des fichiers dépassant les 25 Mo. Alors quand il s'agit de documents pouvant atteindre le giga-octet, il devient primordial de passer par un autre canal, parmi lesquels pCloud Transfer, l'une des solutions les plus viables du marché.

Prise en main de GPT Builder : le petit renouveau de l'IA dans le mouvement no-code

ANNONCÉ durant le DevDay d'OpenAI, le GPT Builder est déjà disponible pour tous les utilisateurs de ChatGPT Plus. Clubic vous explique comment ça fonctionne et ce qui rend cette fonctionnalité si spéciale.

En fusionnant intuitivité et puissance technologique, GPT Builder se présente comme un pont entre le monde complexe de l'IA et les utilisateurs désireux d'explorer ses potentialités sans se noyer dans un océan de code et de scripts.

À travers cet article, nous vous invitons à plonger dans les mécanismes et les possibilités offertes par GPT Builder, et à découvrir comment la nouvelle fonctionnalité de ChatGPT pourrait bien changer votre manière d'interagir avec l'intelligence artificielle.

Comment ça fonctionne ?

GPT Builder, repose sur une prémisse intéressante : permettre à chacun de construire son propre GPT (Generative Pre-trained Transformer) personnalisé. Cette plateforme fonctionne par le biais d'une interaction en langage naturel. L'utilisateur formule simplement le type de chatbot qu'il souhaite créer et les capacités qu'il désire y intégrer. Le GPT Builder se charge ensuite de concrétiser ces instructions.

Ce processus, toutefois, nécessite une interaction continue entre l'utilisateur et l'outil.

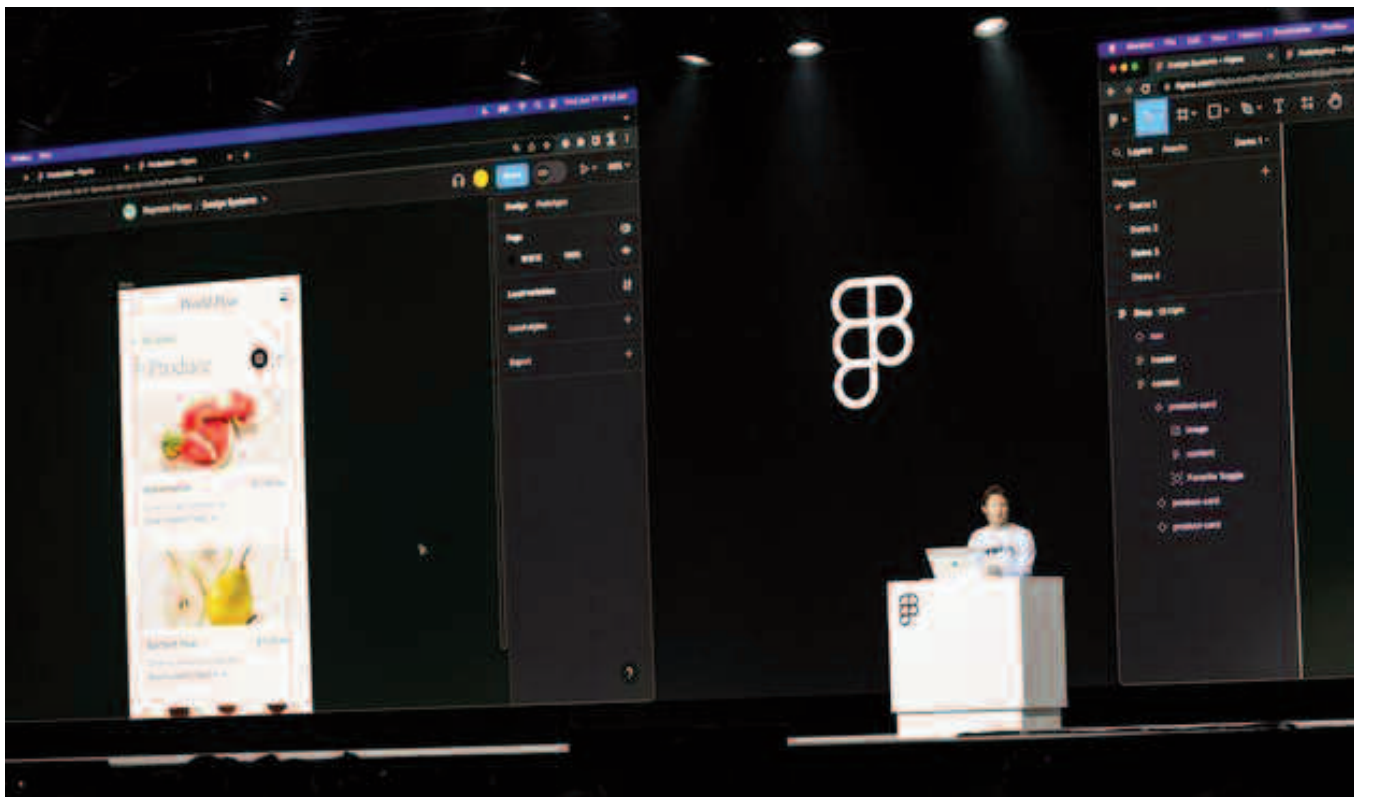
Contrairement à la création d'un chatbot traditionnel, qui exige des compétences en codage, GPT Builder s'adresse à un public non technique. L'utilisateur doit fournir des directives claires et peut-être participer à un échange pour affiner le résultat. Cette méthode interactive permet de personnaliser le GPT selon des besoins spécifiques, qu'il s'agisse de répondre à des courriels, de générer des contenus créatifs ou de fournir une assistance dans divers domaines.

Comment y accéder ?

Pour accéder à GPT Builder, il est nécessaire d'être abonné à ChatGPT Plus, le service premium d'OpenAI. Cette adhésion, facturée 20 dollars par mois, offre non seulement l'accès à GPT Builder, mais aussi à d'autres fonctionnalités avancées de ChatGPT. Une fois abonné, l'utilisateur peut se connecter à son compte ChatGPT Plus et trouvera l'option « Create a GPT » dans l'onglet « Explore » qui se trouve dans la barre latérale sur la gauche de l'écran.

Figma veut rabibocher designers *et développeurs avec son Dev Mode*

Technologie : Les développeurs ont désormais un espace, nommé Dev Mode, sur Figma, pour mieux comprendre les aspirations et les directives des designers, et les transcrire en code informatique. Et les designers doivent faire face aux "variables", chères aux devs.



San Francisco, conférence Config - C'est une constante avec les projets numériques qui rassemblent designers et développeurs. Les premiers mettent en forme leurs idées, les seconds doivent les motoriser. Et comme ils n'utilisent ni le même vocabulaire, ni les mêmes méthodes, sans parler des outils, la guerre est (très) souvent déclarée. Et ce sont les directions métiers qui voient les délais des projets commandés s'étirer sans fin.

En dévoilant un bouton "mark as ready for dev" sur un canva Figma, Dylan Field, le trentenaire co-fondateur de Figma, a annoncé sur le scène de Config, la conférence annuelle de l'entreprise, ce qu'il croit être une petite révolution.

L'idée ? Les développeurs ont désormais un espace, nommé Dev Mode, sur Figma, pour mieux comprendre les aspirations et les directives des designers, et les transcrire en code informatique.

"Avec le Mode Dev, designers et développeurs peuvent travailler sur des modes différents mais sur les mêmes conceptions et dans le même fichier"

"Jusqu'à présent, sur un canva Figma, il n'y avait pas d'indication spécifique pour les développeurs" indique Kris Rasmussen, le CTO, arrivé en 2016 dans l'entreprise, avant d'enchaîner par une démo sur scène. "Avec un 1/3 de développeurs présent sur la plateforme (sur 27 millions d'utilisateurs hebdomadaires selon Figma), il est temps a présent de se concentrer sur les développeurs" dit-il aussi.

"Avec le Mode Dev, les designers et les développeurs peuvent travailler sur des modes différents mais sur les mêmes conceptions et dans le même fichier" indique Figma dans un communiqué. Cela "permet aux développeurs d'obtenir plus facilement les informations dont ils ont besoin et supprime la nécessité de mises à jour ou d'échanges supplémentaires".

Dans le détail, le Mode Dev doit permettre de :



Naviguer dans les fichiers de création, et de survoler et cliquer sur les objets pour obtenir des mesures, des spécifications, des styles et des ressources.

Générer des extraits de code CSS, iOS et Android prêts pour la production.

Se connecter aux outils et à la base de code avec les plugins de Jira, GitHub, Storybook, ... pour automatiser les workflows.

Lier les chaines de conception dans Figma aux composants de code et à la documentation pour que les fichiers sources restent synchronisés.

Suivre l'évolution du design à l'aide d'étiquettes pour organiser les fichiers de conception prêts à être développés et comparer les modifications.

Figma annonce également le lancement de Figma for VS Code, un module qui permet d'inspecter le fichiers Figma, de collaborer avec les designers et de recevoir des notifications Figma sans quitter l'éditeur de code.

Quand la notion de variable arrive dans le monde des designers

La nouvelle préoccupation de Figma pour les développeurs est à noter également dans l'apparition de "variables" sur la plateforme, un terme venu tout droit des langages informatiques. Cette nouvelle fonctionnalité doit "permettre de rationaliser le processus de création et de maintenance de plusieurs marques, appareils et thèmes" indique Figma.

"Les variables rendent les tests de conception, l'itération et la validation plus efficaces, de telle sorte que les designers peuvent gagner des heures sur leur workflow".

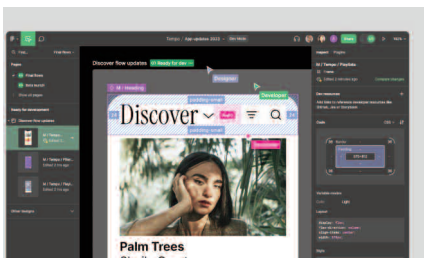
L'introduction de "variables" dans Figma est une nouveauté, mais en réalité, cette fonctionnalité reprend les atours des Design Tokens .

Ces variables permettent par exemples de définir dans les fichiers de design des couleurs, des nombres, des textes et des "valeurs booléennes qui stockent des valeurs modifiables pour normaliser et adapter les conceptions".

"Il y a eu un débat interne lorsque nous réfléchissions à cette dénomination" indique Kris Rasmussen. "La communauté des designers a adopté la terminologie de Design tokens pour désigner ces constantes, et l'idée des design tokens est qu'ils sont également destinés à être partagés avec le développement".

"Nous nous sommes dit qu'il valait mieux l'appeler variables, parce que ça aide les développeurs à comprendre la correspondance entre ces deux choses quand ils vont coder".

Optimiser le design comme on optimise du code



L'intérêt par ailleurs d'introduire la notion de "variable" dans le monde du design est à chercher du côté de l'optimisation, selon Kris Rasmussen. Les entreprises "réalisent les mêmes économies d'échelle que les développeurs en investissant dans ce type de composants et d'abstractions partagés au sein de leur processus de design" dit-il.

"Nous introduisons donc de nombreux concepts de développement dans le product design, ce qui permet aux designers d'être plus efficaces, mais aussi de créer un langage commun entre le design et le développement".

Le Mode Dev est en version bêta ouverte et son essai est gratuit jusqu'en 2023. À partir de 2024, il sera possible d'accéder au Mode Dev pour 25 $/mois via un compte Organisation ou 35 $/mois via un compte Entreprise.

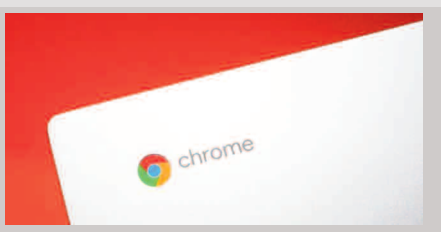
Chromebook X ? La nouvelle gamme d'ordinateurs portables de Google arrive

LE PROGRAMME CHROMEBOOK X inaugure une nouvelle ère de matériel haut de gamme fonctionnant sous ChromeOS. Voici ce que nous en savons pour l'instant. Bien que nous soyons loin du Pixelbook à présent, Google fait les gros titres avec de nouvelles informations sur les ordinateurs portables. Un nouveau programme appelé " Chromebook X ", serait la tête de pont des Chromebooks haut de gamme.

Pendant des années, les Chromebooks étaient principalement connus comme des ordinateurs d'entrée de gamme, utilisés beaucoup par les étudiants et ceux qui ne cherchent qu'à accéder aux fonctions les plus basiques d'un ordinateur portable : portabilité, applications de productivité et navigation sur le web. Mais depuis, les Chromebooks ont amélioré leurs performances, ce qui leur permet d'être plus efficaces en mode multitâche, ouvrant ainsi la voie aux Chromebooks haut de gamme.

Prise en charge de 16 bureaux virtuels

Selon 9to5Google, le Chromebook X distinguera les Chromebooks haut de gamme du lot grâce à un ensemble



exclusif de spécificités, dont certaines seulement sont connues.

On suppose que Google exigera une certaine quantité de RAM, un écran haut de gamme sur l'ordinateur portable et une caméra de haute qualité pour les appels vidéo.

Dans ChromeOS, Google incorporera Live Caption aux appels vidéo et un effet de flou de portrait intégré, ainsi que l'isolation de la voix pendant les appels vidéo.

En ce qui concerne les processeurs, Google aurait déjà préparé la ligne d'ordinateurs portables Chromebook X pour inclure les processeurs AMD Zen 2+, AMD Zen 3 et Intel Core 12e génération, y compris les puces de la série N de ce dernier.

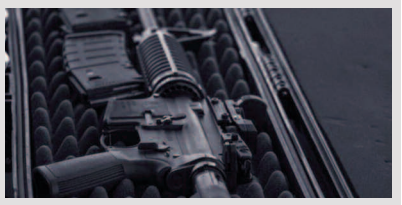
Le Chromebook X proposera également les fonds d'écran et économiseurs d'écran "Time of Day" qui changent d'apparence au fil de la journée, ainsi que la prise en charge de 16 bureaux virtuels, l'épinglage de fichiers de Google Drive pour les rendre disponibles hors ligne.Les appareils sous l'égide du Chromebook X pourraient être lancés dès la fin de cette année, selon 9to5Google.

14 ans avant le naufrage du Titanic, un écrivain avait tout prédit !



« Le naufrage du Titan » est un roman écrit par Morgan Robertson et publié en 1898 sous le nom de « Futility ». Le roman parle du plus grand paquebot de son époque qui a sombré dans l'Atlantique après avoir heurté un iceberg. En plus d'avoir le même résultat avec le Titanic (percuter un iceberg, le naufrage, la ressemblance des noms « Titan » et « Titanic »), il y avait d'autres similitudes étranges. Le Titan et le Titanic mesuraient tous les deux plus de 800 pieds de long, ils ont tous les deux été connus comme «insubmersible», ils ont sombré dans l'Atlantique Nord, les deux navires embarquaient 3000 passagers et ils n'avaient pas assez de canots de sauvetage pour sauver tout le monde.

Les Américains peuvent légalement acheter un fusil AR-15 avant de pouvoir acheter de la bière !



C'est tout simplement parce que les Américains doivent avoir 21 ans avant de pouvoir légalement acheter de l'alcool. Mais dans la plupart des États, ils peuvent acheter un fusil d'assaut de style militaire AR-15 à partir de 18 ans.Acheter ce type d'armes est plus facile aux USA que d'acheter une arme de poing, en effet, la loi fédérale a des exigences d'âge plus strictes pour l'achat d'armes de poing que pour les fusils de style militaire qui sont devenus l'arme de choix pour les fusillades de masse les plus meurtrières des Etats-Unis.
À quelques exceptions près, les Américains doivent avoir 21 ans pour acheter une arme de poing auprès d'un distributeur autorisé.

Le cri des bébés est spécifiquement conçu pour être difficile à ignorer

Les bébés jouent des tours à notre cerveau quand ils pleurent. De nouvelles recherches montrent que le cri des bébés a évolué pour déclencher certaines parties de notre cerveau qui font qu'il soit difficile à ignorer.
C'est pourquoi il est difficile de ne pas remarquer les bébés pleurant dans les espaces publics et c'est pourquoi c'est si ennuyeux. En effet, ces cris sont conçus pour nous rendre plus attentifs.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Sur l'île de Maui, un marais a pris une couleur inhabituelle qui attire des touristes.

Un marais à Hawaï devient mystérieusement rose bonbon

ENVIRONNEMENT - Aussi rose que salé. Le marais de Kealia sur l'île hawaïenne de Maui a changé de couleur début novembre, virant au rose vif comme vous pouvez le voir dans notre vidéo ci-dessus. Des halobactéries, un type de micro-organisme qui prospère dans des milieux saturés en sels, seraient à l'origine de cette soudaine pigmentation selon les premières analyses. C'est le 30 octobre que le personnel de la réserve naturelle de Kealia Pond a remarqué que le marais devenait rose.
Sur son site, la réserve explique avoir d'abord pensé à une infestation d'algues toxiques. Cependant, des échantillons ont révélé que le taux de salinité du marais était actuellement très élevé, deux fois plus que celui de l'eau de mer par exemple, ce qui explique la présence de halobactéries.
Comme l'explique The Guardian, la sécheresse qui touche Maui contribue probablement à ce changement de couleur : en effet, la rivière de Waikapu n'alimente pas le marais, et ne peut donc pas réduire son taux de salinité en augmentant le niveau de l'eau.
D'après l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique, en septembre 82 % de l'archipel souffrait d'une forme de sécheresse, la côte ouest de Maui étant particulièrement affectée. Si cette eau couleur Malabar est très Instagrammable, le personnel surveillant la mare de Kealia a rappelé aux touristes de ne pas entrer dans l'eau ni de laisser ses animaux de compagnie la boire. L'utilisation de drones pour filmer le paysage est également interdite, car elle peut déranger les oiseaux ayant trouvé refuge dans la réserve.



Mars : Les Clichés Les Plus Étonnants Et Les Plus Captivants De La Planète Rouge

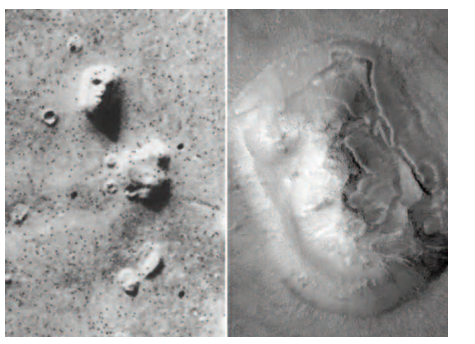
L'exploration de Mars par les robots et les sondes spatiales a été une source inestimable d'images fascinantes et mystérieuses.



DEPUIS les premières missions Viking jusqu'aux dernières avancées technologiques, notre compréhension de la planète rouge a considérablement évolué. Les images capturées au fil des décennies révèlent un monde étrange, étonnant et parfois déconcertant. Dans cet article, plongeons dans un univers de paysages marciens qui défient l'imagination. Nous allons explorer des formations rocheuses qui ressemblent à des œuvres d'art abstrait, des phénomènes atmosphériques intrigants, des cratères aux formes surprenantes, et bien plus encore. Ces images nous rappellent à quel point Mars est différente de la Terre, mais elles suscitent également des questions profondes sur son histoire et son potentiel pour la vie. Préparez-vous à un voyage visuel à travers les images les plus bizarres et étonnantes de Mars, qui ne manqueront pas de vous étonner et de vous inspirer.

Une forme de visage humain sur Mars

L'une des motivations fondamentales qui sous-tendent l'exploration spatiale est de déterminer si d'autres formes de vie existent dans l'immensité de l'univers.
David Bowie a évoqué la possibilité d'une vie sur Mars de manière emblématique dans les années 1970, et cette image suggère que cette hypothèse n'était pas si fantaisiste.
En effet, certaines personnes ont sérieusement envisagé cette perspective en 1976.



La photographie de gauche a été capturée il y a plus de 45 ans par l'orbiteur Viking 1 de la NASA, et elle semble représenter une formation martienne en forme de visage. Cette énigme a suscité des débats quant à l'éventualité d'un monument créé par une possible civilisation martienne. Cependant, en 2001, le Mars Global Surveyor a pris la photographie de droite, révélant que le visage n'était pas ce qu'il semblait être.

Comment différencier cyclone, tornade, ouragan et typhon ?



GEO se penche sur les différences qui opposent des espèces animales, phénomènes climatiques ou sites patrimoniaux souvent similaires dans notre imaginaire. Place cette semaine au cyclone, tornade, ouragan et typhon, des phénomènes tous dévastateurs pour les hommes et l'environnement. On vous aide à démêler qui est quoi !

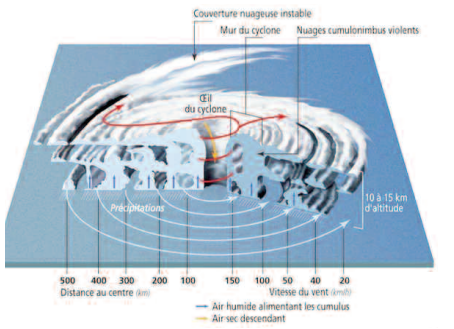
La tornade… et les autres Commençons d'abord par distinguer la tornade du cyclone, de l'ouragan et du typhon, trois termes qui recouvrent en fait une même réalité. La tornade est un phénomène à part comme "un tourbillon de vents violents se développant sous la base d'un cumulonimbus (nuage d'orage) et se prolongeant jusqu'à la surface terrestre".

La tornade se présente à l'œil humain sous forme d'entonnoir, avec des débris à la base.

Les tornades frappent de manière brève un périmètre très localisé, et sont considérées comme les phénomènes météorologiques les plus violents, puisque les vents peuvent dépasser les 400 voire 500 kilomètres heure. C'est l'addition d'une vitesse très élevée du vent et d'une pression centrale extrêmement basse qui crée les tornades. En moyenne, les tornades se déplacent à 50 kilomètres heure, mais peuvent avancer à plus de 100 kilomètres heure.

Parfois, les tornades se forment au sein de cellules orageuses très violentes, appelées "supercellules", et sont favorisées par la réunion de deux conditions : une température qui décroit rapidement avec l'altitude, et une variation importante du vent avec l'altitude.

Le diamètre de ces tornades peut varier de quelques dizaines de mètres à plusieurs kilomètres. Elles peuvent



durer quelques minutes comme deux heures, et parcourir jusqu'à une centaine de kilomètres.

CYCLONE, OURAGAN, TYPHON : UNE QUESTION DE LOCALISATION

Les cyclones, ouragans et typhons désignent un autre phénomène, décrit par Météo France comme "un phénomène tourbillonnaire des régions tropicales, accompagnés de vents dont la vitesse est supérieure ou égale à 64 nœuds, c'est-à-dire 18 kilomètres heure". Les régions concernées se trouvent entre le 30e parallèle nord et le 30e parallèle sud : ainsi le cyclone est-il réservé à l'océan Indien et au Pacifique sud, tandis que l'on parle d'ouragan en Atlantique nord et dans le Pacifique nord-est. Enfin, le typhon ne peut avoir lieu que dans le Pacifique nord-ouest.

La nomenclature dépend donc de l'endroit du globe où le phénomène a lieu. "Dans l'intérêt de la sécurité publique, lorsqu'un cyclone tropical dépasse une certaine intensité, il reçoit un nom", détaille en outre l'Organisation Météorologique Mondiale.

Cette année, l'on a par exemple vu déferler sur terre l'ouragan Hanna, qui a touché le sud-est du Texas et le nord du Mexique. Vint ensuite l'ouragan Laura, qui fut d'abord une tempête tropicale puis devint un ouragan au niveau du golfe du Mexique, avant de toucher la côte de la Louisiane.

De par leurs spécificités géographiques, ces phénomènes surviennent



à des périodes différentes, qui varient de quelques jours chaque année.

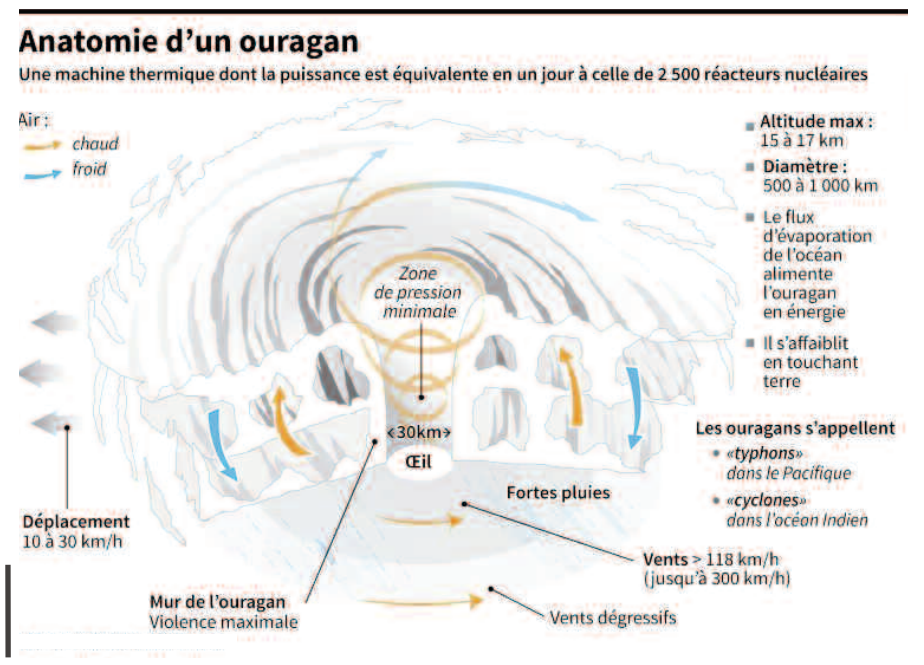
La saison des ouragans dans l'Atlantique s'étend généralement du 1er juin au 30 novembre, tandis que les typhons dans le nord-est du Pacifique surviennent fréquemment entre la fin juin et le mois de décembre.

Les cyclones frappent enfin le nord de l'océan Indien entre avril et décembre.

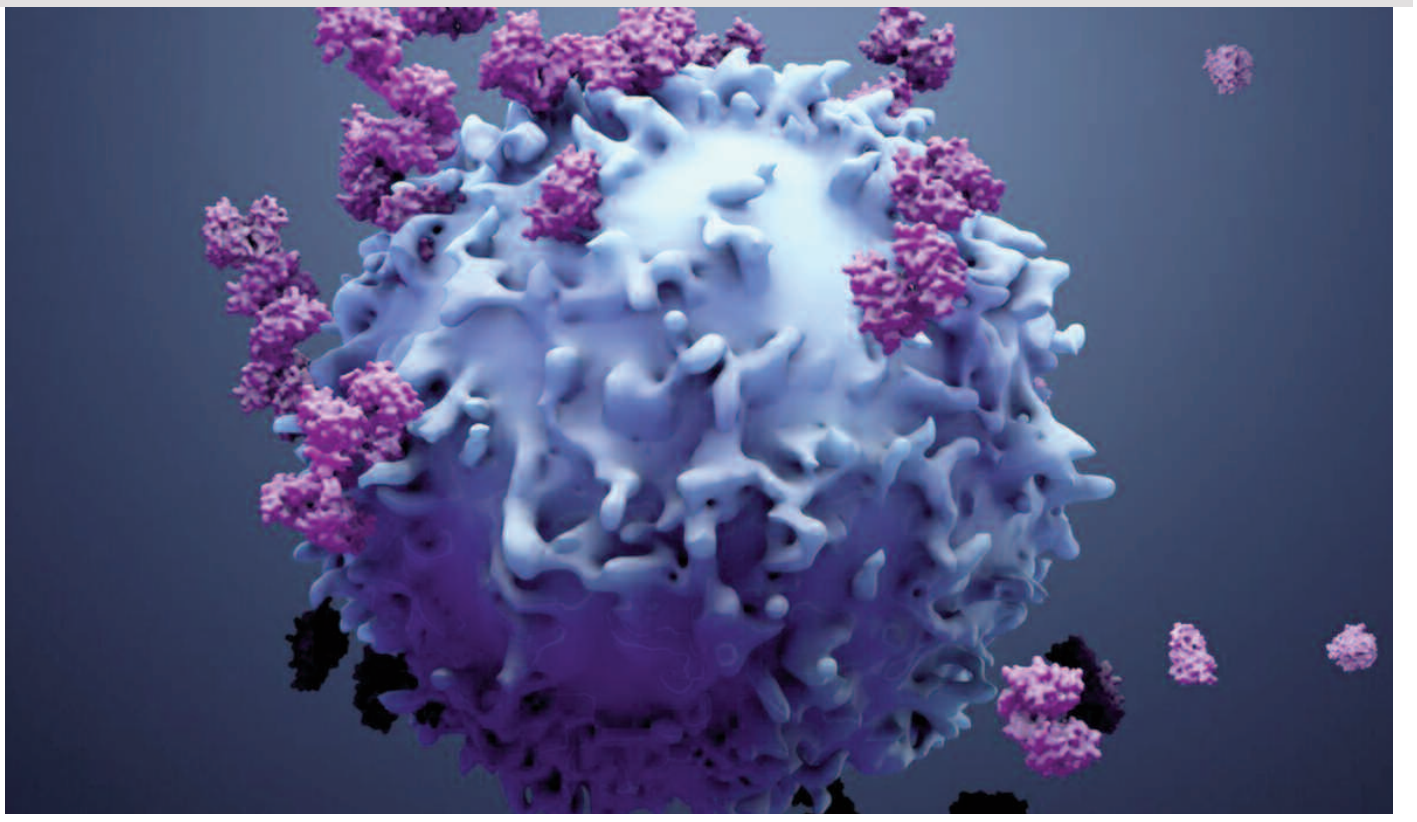
DES ÉCHELLES SPÉCIFIQUES

A chaque phénomène son échelle ! Tandis que l'on mesure les vents grâce à l'échelle de Beaufort, l'intensité des tornades se calcule selon l'échelle dite de Fujita, élaborée en 1971 et remplacée en 2007 par une version 2.0, plus précise. Elle s'échelonne de 0 à 5, en fonction des dégâts commis. On parle de EF0 pour des dommages légers, et jusqu'à EF5 pour des "dommages incroyables".

Pour classer les cyclones, ouragans et autres typhons, les météorologues utilisent différentes échelles, mais principalement l'échelle de Saffir-Simpson, qui classe les phénomènes en cinq catégories, selon leur intensité. Par ailleurs, si les vents d'un ouragan dépassent les 179 km/h, on le qualifie d'ouragan "intense", tandis que si un typhon atteint les 241 km/h, on parle de "super typhon". C'est par exemple le cas du typhon Haiyan, qui a touché les Philippines en 2013, et donc les vents ont atteint les 315 km/h.



Le sarcome est un cancer qui se développe à partir du tissu de soutien, présent partout dans l'organisme (tissus mous, viscères, tissus durs (os et cartilages)). Ils représentent chez l'adulte environ 1% de tous les cancers contre 10 à 12 % des cancers chez l'enfant. Découverte avec le Dr Watson de l'Institut Curie.



Sarcome : tout savoir sur le cancer des tissus du corps

BIEN-ÊTRE

Un sarcome est une tumeur maligne qui a un potentiel d'évolutivité à la fois sur le plan local et sur le plan métastatique, c'est-à-dire la possibilité d'aller envoyer des cellules tumorales dans d'autres organes que la tumeur primitive.

Définition : qu'est-ce qu'un sarcome ?

"Le sarcome est un cancer qui se développe à partir du tissu de soutien, explique le Dr Sarah Watson, médecin chercheuse au sein du département d'Oncologie Médicale et de l'équipe Génétique et Biologie des Tumeurs Pédiatriques de l'Institut Curie. Le tissu de soutien, il y en a globalement partout dans l'organisme : dans les tissus mous, dans les viscères et dans tissus durs (os et cartilages). De ce fait, les sarcomes sont des tumeurs ubiquitaires, c'est-à-dire qu'elles peuvent se développer absolument partout dans l'organisme."

Les sarcomes sont des tumeurs rares. Ils représentent chez l'adulte environ 1 % de tous les cancers qui sont diagnostiqués. En revanche, la proportion de sarcomes est un peu plus élevée en pédiatrie (10 à 12 % de l'ensemble des cancers chez l'enfant). Ces tumeurs sont extrêmement complexes et surtout extrêmement hétérogènes. Dans les classifications reconnues de sarcomes, il existe plus de 150 sous types différents de sarcomes bien identifiés, qui sont extrêmement différents à la fois d'un point de vue clinique, d'un point de vue anatomo-pathologique (c'est-à-dire l'aspect des cellules tumorales au microscope) et d'un point de vue biologique et moléculaire. "Aujourd'hui, on les distingue et on les diagnostique en fonction de leurs caractéristiques essentiellement anatomo-pathologiques (apparence des cellules). Si, par exemple, des cellules tumorales ressemblent un peu à du tissu graisseux, on va appeler ça un liposarcome. Si les cellules tumorales ressemblent plus à un tissu musculaire strié, on va appeler ça un rhabdomyosarcomes (RMS). On les distingue de plus en plus aussi selon leurs critères moléculaires.

Qu'est-ce qu'un sarcome des tissus mous ?

C'est une distinction clinique basique qui est faite au départ : soit c'est un sarcome des tissus durs (os, cartilage), soit un sarcome des tissus mous (muscle, tissu graisseux, viscères, nerfs, vaisseaux, tendons…). On retrouve une très grande hétérogénéité, différents sous types, en fonction des cellules, de l'aspect des cellules et de leurs caractéristiques anatomo-pathologiques et moléculaires. "Les localisations les plus fréquentes des sarcomes des tissus mous sont pour moitié au niveau d'un membre (inférieur ou supérieur), à 45 % au niveau du tronc (thorax, abdomen ou muscles de la paroi thoracique ou de la paroi abdominale) et pour 5 % à partir de la zone tête et cou", détaille le médecin.

Sarcome utérin : diagnostic, traitement, quelle survie ?

Un sarcome utérin est une tumeur maligne de la paroi de l'utérus. Il s'agit d'un cancer rare (moins de 200 cas en France par an). Traité avec une chirurgie inadapté, son pronostic est sombre. Symptômes, cause, âge d'apparition, diagnostic et traitement avec le Pr Sylvie Bonvalot, chirurgienne à l'Institut Curie.

Qu'est-ce qu'un sarcome de Kaposi ?

C'est un sous-type de sarcome extrêmement rare qui fait partie de la famille des sarcomes des tissus mous. "Il va se développer à partir des vaisseaux lymphatiques ou des vaisseaux sanguins, explique la spécialiste. Il se caractérise initialement par des manifestations cutanées avec des taches nodulaires au niveau de la peau, qui ont une couleur un petit peu violacé, brunâtre.

Il peut également avoir des manifestations au niveau des muqueuses (bouche ou muqueuses digestives) et des métastases à distance comme des atteintes pulmonaires, hépatiques ou osseuses."

Le sarcome de Kaposi est dans l'immense majorité des cas, lié à une infection à un virus (HHV8) qui touche très souvent des patients présentent des affaiblissements considérables de leur système immunitaire.

Sarcome de Kaposi : symptômes, évolution, transmission

Le sarcome de Kaposi est une maladie rare qui est causée par la prolifération de cellules vasculaires conduisant à l'apparition de lésions cutanées, plus fréquente chez l'homme. Elle est liée à une infection par le virus Herpès. Eclairage avec le Pr Céleste Lebbé, responsable du centre des cancers cutanés du service de Dermatologie à l'hôpital Saint-Louis à Paris.

Qu'est-ce qu'un sarcome d'Ewing ?

C'est un sarcome osseux. C'est la deuxième tumeur osseuse primitive la plus fréquente chez l'adolescent (13 ans) et l'adulte jeune après l'ostéosarcome. Dans plus de 90% des cas, cette tumeur se développe à partir de l'os. Les localisations les plus fréquentes sont les membres inférieurs, le bassin, parfois les membres supérieurs ou au niveau costal. De façon très rare, il peut avoir des sacomes d'Ewing extra-osseux, qui se développent donc dans les tissus mous. "Ça a été l'un des premiers sarcomes pour lequel on a identifié l'anomalie moléculaire majeure qui est responsable de cette pathologie. Elle a été identifiée à l'Institut Curie par l'équipe du Dr Olivier Delattre qui a mis en évidence que le sarcome d'Ewing était associé dans presque 100% des cas à une translocation chromosomique (un échange de matériel génétique entre 2 chromosomes, le 11 et le 22). Cette translocation chromosomique va aboutir à fusionner 2 gènes, qui sont normalement distincts, et donc à conduire à l'expression d'un gène anormal appelé oncogène de fusion qui va être responsable de la transformation tumorale et du développement du cancer. On essayer de développer aujourd'hui des approches thérapeutiques qui vont être basées sur la connaissance biologique de cette tumeur." Malgré le fait que près de 30% des patients ont des métastases au diagnostic, on arrive à guérir la majorité des patients en combinant des approches multimodales (chimiothérapie en pré et post opératoire, exérèse de la tumeur primitive et radiothérapie).

Quelles sont les causes du sarcome ?

L'exposition à des radiations
(par exemple la radiothérapie)
L'exposition à certains produits chimiques
Une inflammation chronique d'un tissu (et en particulier un lymphœdème chronique)

"Le développement d'un sarcome peut survenir seulement 10 ans ou 15 ans après le survenu de ces facteurs d'exposition", note le Dr Watson. "Et seulement 1 % des sarcomes sont associés à des syndromes héréditaires très rares comme le syndrome de Li-Fraumeni."

Quels sont les symptômes du sarcome ?

Les symptômes sont très variables en fonction de la localisation et du type de sarcome. "Pour un sarcome des tissus mous, la présence d'une boule/d'une masse de localisation profonde et de critère évolutif (qui bouge et qui grossit) doit alerter et pousser le patient à consulter", ajoute notre interlocutrice.

Il peut également avoir des douleurs, des troubles du transit (en cas de localisation intraabdominale), des fractures (sarcome osseux), douleurs osseuses, altération de l'état général, difficultés respiratoires…

Quels examens permettent de diagnostiquer un sarcome ?

C'est un diagnostic difficile car le sarcome est une maladie qui est mal connue et rare. "Il faut que les patients qui ont une suspicion de sarcome soient référés d'emblée dans des centres experts, insiste le médecin. C'est le réseau Netsarc (Centre expert des cancers rares labellisé par l'Institut national du Cancer) qui a été mis en place par le professeur Jean-Yves Blay.

Au sein de ces centres, on va pouvoir faire tout un bilan diagnostic qui va associer une imagerie spécifique (IRM, scanner, voire TEP-scan pour s'assurer qu'il n'y a pas de métastases à distance ou pour caractériser l'extension des métastases à distance) à un examen anatomo-pathologique (biopsie de la lésion). Ensuite des anatomo-pathologistes vont analyser la biopsie pour déterminer le sous-type de sarcome et décider des analyses moléculaires qu'il va falloir faire pour bien typer la maladie."

Quels sont les traitements du sarcome ?

Les traitements passent la prise en charge dans l'un des 20 centres expert répartis sur toute la France. "L'approche est multi modale : la chirurgie reste la pierre angulaire du traitement des sarcomes à un stade localisé, associée à de la radiothérapie pour le contrôle local (en pré ou en post-opératoire) et de la chimiothérapie.

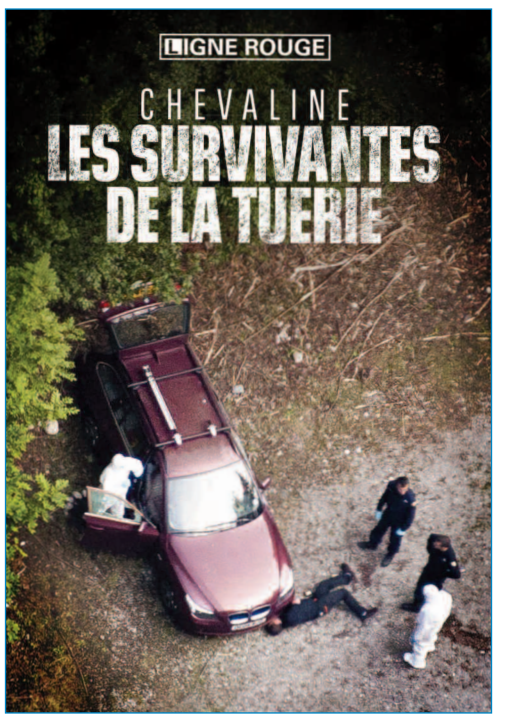
Et pour les pathologies métastatiques (maladies avancées), on va privilégier des traitements systémiques, parfois drivés par la biologie des tumeurs, comme la chimiothérapie, et depuis quelques années l'immunothérapie et les thérapies ciblées."

Peut-on guérir d'un sarcome ?

En moyenne, tout type de sarcome pris au stade précoce, opérable, la survie à 5 ans est d'environ 80 %. "En revanche, quand la maladie est diagnostiquée à un stade métastatique, les taux de survie à 5 ans chute à 15-20 %", conclut notre interlocutrice.





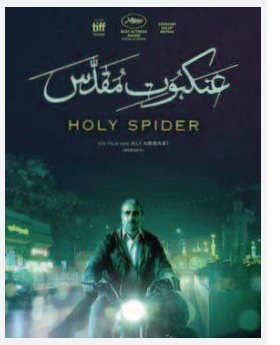








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Série hospitalière Etats-Unis, 2021 — TF1
New Amsterdam

21h00 Série policière France, 2022 — France 2
Les invisibles

20h55 Jeu France, 2023 — M6
Le meilleur pâtissier

21h00 Justice France, 2023 — CANAL+
Sans issue : La tuerie de Chevaline

20h55 Magazine de société — W9
France 2023
Enquêtes criminelles

20h50 Cinéma Thriller — CINE + FRISSON
Danemark - Allemagne - Suède - 2022
Les nuits de Mashhad

21h05 Cinéma Film d'aventures — 6ter
Etats-Unis - Nouvelle-Zélande, 2006
King Kong

20h50 Cinéma Biographie, Etats-Unis 2022 — CINE + PREMIER
Elvis

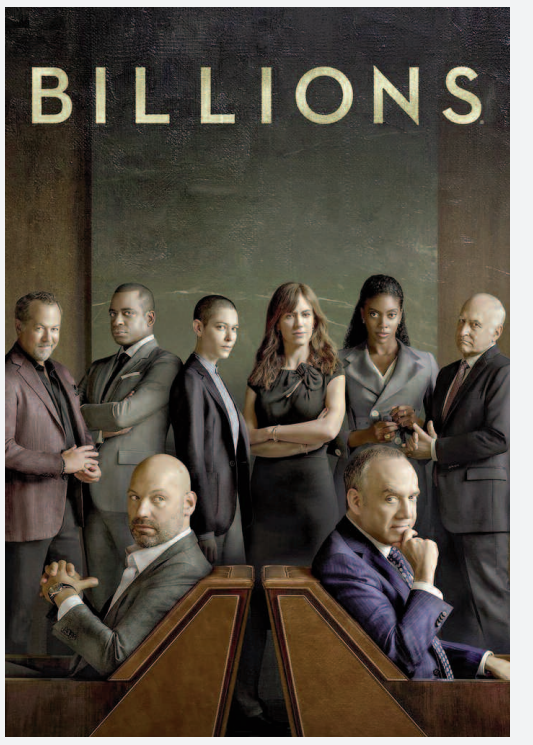
21h20 Série policière France, 2013 — C8
Mongeville

20h50 Comédie dramatique France, 2023 — CINE CINEMA
Sage-Homme

21h00 Cinéma Comédie — CINE + FAMIZ
Etats-Unis 1997
Austin Powers

21h00 Humour — TMC
Maxime Gasteuil : Retour aux sources, nouveau spectacle événement

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique Etats-Unis, 2023
Saison 7 Épisode 7-8

Billions

Prince met au point un plan qui doit lui permettre d'améliorer son image d'homme politique. Chuck et Wendy sont confrontés à une crise familiale. Wags et Scooter tentent de remonter le moral des salarés.

23h00

Série dramatique France, 2021
Saison 2 Épisode 1-2

Paris Police 1900

En février 1899, le président de la république Félix Faure, meurt au palais de l'Elysée dans les bras de sa maîtresse Marguerite Steinheil. Les enquêteurs de la Sureté parisienne enquêtent afin de connaître les circonstances du décès. Au même moment l'inspecteur Jouin est chargé d'une affaire concernant le cadavre d'une femme repêché dans la Seine. En pleine affaire Dreyfus, le préfet Lépine est de retour aux affaires pour maintenir l'ordre.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:38	12:15	15:01	17:24	18:46
CONSTANTINE	05:44	12:21	15:07	17:30	18:52
ALGER	05:56	12:33	15:19	17:42	19:04
OUARGLA	05:51	12:28	15:16	17:39	19:00
CHLEF	06:03	12:40	15:28	17:51	19:12
MOSTAGANEM	06:09	12:45	15:33	17:56	19:17
ORAN	06:11	12:48	15:36	17:59	19:20

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7740 — MERCREDI 15 NOVEMBRE 2023

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	13°
Oran	24°	12°
Constantine	24°	7°
Ouargla	26°	10°

COMPRIMÉS ANTIDIABÉTIQUES

NOVO NORDISK ALGÉRIE EXPORTE VERS LA LIBYE

Un lot de 110 000 boîtes de comprimés antidiabétiques de type Metformine a été exporté, hier, par le laboratoire Novo Nordisk Algérie vers la Libye. C'est la première opération du genre vers un pays étranger depuis l'entrée en production de Novo Nordisk Algérie en 2006.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Katrine From Hoyer, ambassadrice du Royaume du Danemark en Algérie, de Salih Hama Bakdah, ambassadeur de Libye en Algérie, de Djilali Doumi, wali de Tizi Ouzou, de Malika Derghal, directrice générale de Novo Nordisk Algérie, et de Mourad Hedjem, directeur du site industriel de Tizi Ouzou.

A l'occasion de cet événement majeur coïncidant avec la Journée mondiale du diabète, la présidente-directrice générale de Novo Nordisk Algérie a souligné que «ce premier envoi de médicament antidiabétique oral vers la Libye n'est qu'un début de notre programme» portant sur la production destinée à l'exportation «car, après la Libye, nous envisageons de nous assurer le marché africain et l'étape suivante, selon nos ambitions, sera l'Europe et le reste du monde», a-t-elle précisé.

Pour sa part, le wali a déclaré, dans un point de presse que «l'événement d'aujourd'hui est important car cette exportation de médicament antidiabétique vers nos frères libyens prouve notre réelle capacité à produire localement nos besoins en la matière, mais aussi à exporter vers l'étranger».



Première opération du genre.

Notons que le site de Novo Nordisk assure une production de 100 000 comprimés Metformine par jour et prévoit d'augmenter sa capacité à un milliard par an. Mis en exploitation en 2006, le site industriel de Tizi Ouzou demeure le seul site de production de formes sèches de médicaments antidiabétiques oraux de Novo Nordisk en Afrique. L'usine de Tizi Ouzou dispose d'une large capacité qui lui permet de couvrir les besoins des patients diabétiques algériens en comprimés de Metformine et de développer l'export, en atteignant une production progressive de 1 milliard de comprimés par an.

Il convient de signaler que la journée d'hier a été marquée, au niveau du site de Oued Aïssi, par des conférences dont les thématiques ont porté sur le diabète et les moyens de lutte appropriés contre ce fléau mondial. Il convient aussi de noter qu'une opération de dépistage du diabète a été organisée, et ce sont plusieurs dizaines de personnes qui en ont profité.

En plus de l'usine de Tizi Ouzou, Novo Nordisk Algérie a investi dans un second site industriel en Algérie, à Boufarik, qui est la seule unité de production de stylos d'insuline «FlexPen» en Afrique. Inaugurée en janvier 2023, l'usine de Boufarik a dépassé les objectifs de production pour sa première année, contribuant ainsi à la pérennisation de la disponibilité de l'insuline pour les patients algériens et à la réduction de la facture d'importation estimée à plus de 45 millions d'euros par an, ainsi qu'à la réalisation d'économies substantielles pour la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), atteignant plus de 17 millions d'euros d'économie annuelle.

L'usine de Novo Nordisk de Boufarik vise à assurer 100 % de l'approvisionnement en insuline sur le marché algérien dès 2024, a indiqué le laboratoire, ajoutant que cet objectif souligne son engagement continu envers les patients diabétiques algériens.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

Publicité

AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE

Optimum Telecom Algérie SPA informe
l'ensemble des soumissionnaires ayant participé
à l'Appel d'Offres national & international
N°27/2022/OTA/DIR/10 , portant objet :
« Bureaux d'étude pour site Technique »

Paru dans les quotidiens (Chaab et Le jeune indépendant),
et le BOMOP qu'à l'issue de l'évaluation des offres
réceptionnées, le marché est attribué définitivement
aux la sociétés :

Entreprise : **SARL HLE** **RC N° :** **16/00-0005464 B 98** Note global obtenue : **Régions Centre** **Lot 1 100%**	Entreprise : **BOULAHLIB AZZEDDINE** **RC N° :** **03460/25/01L** Note global obtenue : **Régions East** **Lot 2 100%**	Entreprise : **Eurl SIB CONCEPT** **RC N°:** **31/00-0115384 B15** Note global obtenue : **Régions West** **Lot 3 100%**

Optimum Telecom Algérie s.p.a.
Siège social : Route de Wilaya, Lot n° 37/4, Dar El Beida • Capital social : 164 002 000 000,00 DZD.
Tél. +213 770 85 00 00 • Fax +213 770 85 70 85 • Email contact@djezzy.dz
www.djezzy.dz

DJEZZY جازي

MÉDÉA

Rencontre-débat autour du statut de l'artiste

LA COMMUNAUTÉ artistique de Médéa a été invitée à une rencontre-débat autour du Statut de l'artiste, organisée à la grande salle de la maison de la culture Hassan-El Hassani, sous la houlette de la direction de la culture et des arts de la wilaya. Une rencontre qui s'est tenue samedi et au cours de laquelle il a été procédé à la présentation des dispositions du décret du 22 octobre 2023 publié dans le dernier numéro du Journal Officiel, définissant les droits et devoirs de l'artiste. Animée par la 1è responsable du secteur, Salima Gaoua, la rencontre a permis aux participants de prendre connaissance des mesures relatives à la couverture sociale des artistes, l'attribution de la carte professionnelle et leur droit en matière de sécurité sociale.

Dans ce cadre, est-il expliqué, le décret sus-cité comprend différentes sections comportant la protection et la promotion des droits des artistes élargis aux corps de métiers de technicien d'œuvres artistiques et d'administrateur d'œuvres artistiques. Ainsi, est-il précisé, «les artistes auront accès à toutes les prestations de sécurité sociale conformément à la législation en vigueur, incluant des avantages tels que la couverture médicale et les prestations familiales».

Quant à l'obtention de la carte professionnelle attestant du statut de l'artiste et donnant accès à tous les droits énoncés dans la législation, les modalités de délivrance et de son retrait sont gérés par un Conseil national des arts et des lettres qui fixe la nomenclature des métiers artistiques.

La 1è responsable du secteur a déclaré à cette occasion que «le statut de l'artiste attendu depuis six décennies, vous qui avez toujours été présents lors de toutes les activités et manifestations culturelles et historiques au niveau national et au niveau local. Ce texte est venu organiser le métier d'artiste et définir les droits et devoirs des artistes en leur garantissant la protection sociale et économique, notamment le droit à la sécurité sociale.»

L'on citera également que la carte d'artiste a été délivrée à un groupe de 71 artistes, un nombre qui constitue un 1er lot, et ce, en attendant la préparation d'un autre lot de cartes qui seront remis à leurs bénéficiaires parmi les autres artistes que compte la wilaya de Médéa.

Nabil B.

Le Jeune Indépendant du 15/11/2023 / ANEP 2316027660